

**RAPPORT FINAL DE LA CRUO
RELATIF À LA RÉFLEXION SUR LE POST
COVID -19**

Rapport élaboré sous la direction du

Professeur Abdelbaki BENZIANE

Président de la Conférence Régionale des Universités de l'Ouest

Juin 2020

SOMMAIRE

Préambule	4
Introduction	6

PARTIE 1

L'Algérie confinée face à la crise du Covid-19

1- Les Causes de la crise sanitaire	7
2- Les effets de la crise sanitaire	8
2.1- Sur le plan de la Gouvernance	8
2.2- Sur le plan Economique	9
2.3- Sur le plan de l'éducation et de l'Enseignement Supérieur	11
2.4- Sur le plan social	12

PARTIE 2

L'Algérie Post Covid-19 : comment gérer une société de risque

1- L'après pandémie : une approche philosophique	16
1.1- Premier niveau de la réflexion : la logique du Flou	16
1.2- Deuxième niveau de la réflexion : Algériens, Algériennes responsables de notre « Advenir »	18
1.3- Troisième niveau de la réflexion : La crise une bénédiction divine et salutaire	19
2- L'après pandémie dans l'enseignement supérieur	21
3- L'après pandémie sur le plan économique	26
3.1- Difficultés des Petites et Moyennes Entreprises	26
3.2- L'importance du secteur informel	28
3.3- L'insuffisance de la réglementation du travail	28
3.4- La nécessité de reconstruire un système de protection sociale	29
3.5- La législation, la protection de l'environnement et le développement durable	29
4- La crise sanitaire : comment s'en sortir ?	30
4.1- le système de santé	30
4.2- La recherche au secours de la crise sanitaire	32
4.3- Le Dé confinement	33
4.4- Le Dé confinement de l'Université	34
5- L'après pandémie sur le plan social	42
5.1- La qualité de l'emploi : Quelles mesures pour quelles résolutions ?	42
5.2- L'économie sociale et le volontariat dans l'Algérie de l'après COVID-19	42

5.3- Le transport collectif dans la deuxième grande ville algérienne Oran	43
5.4- La période post- Covidé-19 au miroir de l'expression de la citoyenneté	43
5.5- Approche spatiotemporelle du Covid-19 en Algérie : vers un suivi efficace et utile de la pandémie	45
6- La Religion et le Post Covid-19	46
7- L'Urbanisme écologique entre risque et incertitude	47
8- Le Numérique au service de l'après pandémie	49
Conclusion	51
Références Bibliographiques	53

Préambule

Le présent travail et une synthèse des contributions reçues par la Conférence régionale des universités de l'Ouest (CRUO) en réponse à la sollicitation de Monsieur le Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique à travers sa correspondance N°547 du 23 Avril 2020 relative à la situation Post covid-19. Il s'agit des contributions provenant de **18 établissements** d'enseignement supérieur et de recherche relevant de la CRUO : (**09** universités, **05** centres universitaires, **01** Ecole Supérieure, **01** Ecole Normale Supérieure, le CRASC et l'ATRSS) et impliquant plus de **60** enseignant-chercheurs.

La note, citée en référence, définit un certain nombre d'axes de réflexion et voies de contribution multidisciplinaires à l'adresse de la communauté universitaire sur les conséquences de la pandémie du Covid-19.

D'une part, Il y est demandé de construire une réflexion sur les conséquences de l'épidémie sur les volets sociaux et économiques, d'un côté, et de déterminer les impacts sur la fragmentation des relations sociales, des changements sur les comportements culturels et culturels de la société, de l'autre. L'aspect économique se propose de déterminer les solutions que peuvent constituer le "Patriotisme économique" ainsi que le "compter sur soi". D'autre part, la note ambitionne d'enclencher la réflexion, dans une approche prospective sur la place que devrait occuper l'université algérienne dans la société, d'orienter les recherches vers des sujets d'actualité, de mobiliser les ressources et les efforts pour relever les grands défis du futur ; défis technologiques, défis d'autosuffisance, d'accompagnement de l'évolution sociétale et de la décision publique.

Le travail de synthèse consiste à organiser et regrouper les idées et réflexions proposées autour de ces deux axes.

En réponse à cette note de Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Président de la Conférence Régionale des Universités de l'Ouest a procédé à l'installation d'un groupe de travail pluridisciplinaire, présidé par le Professeur **Abdelbaki BENZIANE** et constitué de :

- **Pr Abderrahmane LELLOU** (Profil Sciences Economiques, Université Oran 1, Coordinateur du groupe).
- **Pr Djilali EL-MESTARI** (Profil Socio-anthropologue, Directeur du CRASC).
- **Pr Nabil AOUFFEN** (Profil Médecine, Directeur de l'ATRSS).
- **Pr Khadidja GUENACHI** (Profil Sciences Technologiques et Sciences des Risques, Université Oran 1).
- **Pr Houari TOUMI** (Profil Pharmacie, Directeur d'un Laboratoire de Recherche, Université Oran 1).
- **Dr Nassim BABA-HAMED** (Profil Sciences Juridiques, Université Oran 2).
- **Dr Belkheïr TAHRI** (Profil Sciences Islamiques, Université Oran 1).
- **Pr Smaïn BALASKA** (Profil Sciences Physiques, CRUO).
- **Dr Arezki KAROUI** (Profil Sciences Technologiques, CRUO).
- **Dr Tarik SALHI** (Profil Sciences Economiques, Université Oran 2, CRUO).

- **Dr Khalissa SEMAOUNE** (Profil Sciences Economiques, Université Oran 2, CRUO).

Compte tenu du profil des membres de ce groupe, il a été chargé d'une part de faire des propositions de réflexion sur la pandémie du COVID-19 et son impact sur les aspects économiques et sociologiques en Algérie (objet de ce document) et de produire une synthèse de toutes les contributions reçues de la part des établissements universitaires et de recherche relevant de la CRUO, d'autre part.

Tenant compte des orientations de Monsieur le Ministre sur l'objet des réflexions, le rapport est organisé en deux grandes parties :

- **L'Algérie confinée face à la crise du COVID 19 ;**
- **L'Algérie post COVID 19 : comment gérer une société de risque.**

Nous joignons à ce rapport final l'intégralité des contributions reçues et qui ont servi, partiellement ou totalement, à la rédaction de ce présent rapport.

Introduction

La pandémie du virus COVID-19 qui touche notre pays depuis le mois de mars 2020 à l'instar de toutes les nations a eu un impact sur le fonctionnement de l'ensemble de la société dans toutes ses dimensions humaines, sanitaires, économiques et sociales. Au-delà de la question sanitaire et des pertes humaines, qu'elle a entraînée il faut reconnaître que la seule mesure que les pouvoirs publics avaient à leur disposition, pour réduire la propagation de la pandémie, c'est-à-dire le confinement sous toutes ses formes a bouleversé nos pratiques économiques, sociales et culturelles.

Les infrastructures sanitaires et leurs compétences humaines ont été soumises à rude épreuve, les écoles et les universités ont cessées leurs activités en présentiel, le fonctionnement des administrations et les activités économiques se sont vues réduites au strict minimum et la vie sociale collective avec en particulier la pratique religieuse s'est vue réduite à l'espace domestique de chacun. Dans ce contexte l'interdiction de la circulation des transports et en particulier publics a permis de tenir ce confinement et de limiter l'évolution de la pandémie avec des résultats que l'on peut considérer comme positif.

Devant cette situation, il faut certes établir un état des lieux sur l'impact des mesures de prévention qui ont été prises pour mieux penser l'après Covid-19. Car il y a lieu de ne pas s'attendre à un miracle, le virus ne disparaîtra pas du jour au lendemain. Une fois que le vaccin sera élaboré, il nous faudra quelques années pour que la majorité de la population soit immunisée. Entre temps, Il y aura nécessairement de nouvelles pratiques sociales et de nouvelles attitudes à mettre en place et en particulier dans tous les espaces de regroupement des populations pour que cette épidémie puisse être contenue et maîtrisée. C'est pour cela qu'il faut donc penser l'après Covid19 non pas comme à un retour à une situation ex ante mais comme une occasion pour repenser la société de demain dans tous ses aspects en ayant pour objectif ultime le bien être durable de la population.

Au-delà des dommages incommensurables que la pandémie fait subir à notre société, il faut plutôt entrevoir cette situation comme une véritable opportunité pour réfléchir à un nouveau projet de développement économique, social et culturel. C'est dans ce contexte que plusieurs enseignants chercheurs et structures de recherche relevant de la Conférence Régionale des Universités de l'Ouest (CRUO) ont été mobilisés pour réfléchir et travailler ensemble sur cette problématique.

Partie I

L'Algérie confinée face à la crise du Covid-19

Depuis le 19 mars 2020, l'Algérie est officiellement confinée suite à la propagation du virus COVID-19 et la pandémie qui a touché un nombre considérable de pays, et qui, à cette date a déjà généré des milliers de morts dans différents Etats du monde, notamment, la Chine, des pays de l'Europe et de l'Amérique du nord. Cette crise sanitaire, qui n'est pas sans précédent, s'avère, aussi bien sociale qu'économique.

Dans notre pays, l'épidémie du covid-19 est venue exacerber et aggraver une situation socio-économique déjà en crise : crise économique, crise sociale, politique et culturelle.

Une réflexion sur de nouveaux modes de gouvernance est plus qu'urgente ; d'autant plus que nos revenus reposent exclusivement sur les recettes des hydrocarbures qui connaissent une chute conséquente depuis quelques années.

1- Les Causes de la crise sanitaire :

Avant d'analyser l'impact de cette crise sanitaire, Il est, avant tout, primordial de faire une réflexion sur les causes de cette pandémie et il s'agit de s'interroger aussi globalement que possible sur la situation, en ne négligeant aucune piste, aussi invraisemblable soit-elle, pour pouvoir anticiper sur la démarche au vu de l'expérience du terrain, dans une vision systémique (voir la contribution du Professeur K. Guenachi, jointe en document annexe à ce rapport, pour plus détails).

Aujourd'hui, nous ne savons pas si nous sommes face à une catastrophe biologique naturelle ou humaine volontaire ou involontaire, à une pollution et ses conséquences sur le changement climatique, ou bien face à la nature qui reprend ses droits sur les dépassements humains, ou aux conséquences d'un développement économique basé sur des activités anthropotechniques néfastes à l'environnement ou encore une justice divine pour réparer la bêtise humaine tel que présent dans l'imaginaire culturel et social de certaines populations ?

L'une des sciences à même d'apporter une réponse en croisant les disciplines est la science des dangers. Celle-ci développée par **G.Y. Kervern** en 1987 son père fondateur la définit comme «une Science qui vise à rendre intelligible les accidents donc prévisibles pour agir à la source et à défaut d'éliminer la source du danger, agir sur la cible (Humaine, Matérielle et Environnementale) pour en diminuer l'impact ». C'est une démarche qui focalise essentiellement sur l'identification des dangers à la source et sur l'anticipation des impacts aussi loin que possible. Elle met également en avant le fait que toute stratégie doit être planifiée conformément à la hiérarchisation des objectifs, à travers le débat contradictoire de tous les acteurs, à la faveur des modèles académiques corrigés à la lumière des retours d'expériences dans le monde, dans le cadre de la règle de droit, de la norme et de l'éthique et de la déontologie, les pratiques sociales, les us et coutumes étant à prendre en considération. Elle est également en phase avec le Cadre d'Action de Sendai 2015-2030 (ONU, UNSDR-2015).

Dans ce cadre, réduire les risques de catastrophe, prévoit de relever les défis existants et de se préparer aux défis à venir, en s'attachant en particulier à : **surveiller, évaluer et comprendre** les risques de catastrophe et **échanger** des informations à ce sujet ainsi que sur leur genèse. Il s'agit aussi, de renforcer la gouvernance et la coordination relatives aux risques de catastrophe dans tous les secteurs et dans toutes les institutions concernées et faire en sorte que les intervenants concernés y participent pleinement aux différents niveaux pertinents. Enfin, il s'agit d'investir dans la **résilience** des personnes, des collectivités et des pays sur les plans économique, social, culturel, éducatif et de santé, ainsi que dans l'environnement, notamment grâce à la technologie et à la recherche et renforcer les dispositifs d'alerte rapide multirisque, de préparation, d'intervention, de relèvement, de remise en état et de reconstruction.

Enfin, il est impératif aujourd'hui de capitaliser la gestion de cette situation en Algérie afin d'anticiper et de se préparer à des catastrophes futures.

A défaut de pouvoir connaître rapidement les causes de cette crise, nous pouvons déjà mesurer ses impacts, les plus visibles tout au moins sur nos sociétés de tous les points de vue.

2- Les effets de la crise sanitaire :

La pandémie Coronavirus Covid-19 auquel est confrontée l'humanité est inédite dans son ampleur et dans son importance. En effet plus de 60 % de la population mondiale est confinée avec une répercussion chaotique sur l'économie mondiale. C'est une crise sanitaire, économique, politique et sociale et de gouvernance. Aucun pays n'était préparé à une crise d'une telle envergure et qui aura de lourdes conséquences sur l'évolution du monde. Néanmoins, elle a, d'ores et déjà, donné naissance à des pratiques positives, concernant les règles d'hygiène, la protection des catégories sociales fragiles, la solidarité et l'entre-aide avec ceux qui ont souffert économiquement de cette situation ; mais le plus grand effet positif, est, peut-être, la tendance à l'auto-évaluation.

Les premières analyses permettent de faire les constats suivants :

2.1 Sur le plan de la Gouvernance :

A l'échelle mondiale, pour combattre la propagation de ce virus, la solution majeure qui a fait l'unanimité, s'articule autour de la distanciation sociale, de l'isolement et repli (confinement) et du contrôle sanitaire, même à distance, chacun l'ayant appliquée à sa manière.

Cependant, en politique, les frontières longtemps mises à l'épreuve par la mondialisation, en matière de circulation des personnes et des biens, reviennent en force aujourd'hui. Le repli vers les intérieurs (pays, villes, habitations...), comme moyen préventif, fait valoir plus que jamais le rôle des limites et des frontières, dans la protection des territoires et des sociétés comme cela a été largement rapporté dans la littérature. Toujours en politique, la mondialisation vantée, il n'y a pas longtemps encore, perd ses fervents adeptes, puisqu'elle a perdu son éthique, à la première épreuve : absence de solidarité, entre les pays, parfois du même espace (l'Union européenne au titre d'exemple), détournement devenu opération courante de cargaisons de matériels de protection,

admission sélective aux soins, sacrifiant les plus âgés, etc... Comme rapporté dans beaucoup de presse écrite, audio ou numériques.

Par conséquent, en matière de gouvernance voire de bonne gouvernance, les gouvernements du monde, ont été confrontés, à improviser rapidement et sur le tas, sur les nouvelles façons de faire, pour gérer la crise et combattre la propagation du virus chacun dans son pays, selon ses propres moyens.

L'activation d'une cellule de crise, la communication des gouverneurs en direct sur une base régulière, le suivi en temps réel de la progression et la souplesse de prise de décisions, au pas des événements, les mesures et la réglementation en temps réel, l'encadrement légal, l'organisation sécuritaire, la gestion des foules, des magasins et de l'activité publique, l'application de la quarantaine à l'échelle des villes et régions, soutien économique des revenus de ménages, gestion rigoureuse du secteur de la santé et son approvisionnement, régulation de l'activité et gestion des équilibres entre services essentiels et possibilité de télétravail..., sont des actions qui ont alimenté le répertoire des nouvelles pratiques.

Sur le plan sécuritaire, le piétinement flagrant du territoire privé, justifié par la crise (contrôle des foules, de la santé, des déplacements, contrainte des déplacements, etc.), va certainement marquer la sécurité et la vie privée à jamais comme cela va certainement donner lieu à une révision de l'exercice de la gouvernance au niveau des territoires.

L'Algérie n'a pas été en rade par rapport à cette nouvelle façon de faire et celles-ci seront certainement institutionnalisées, en partie ou en totalité, pour modifier les modes de gouvernance.

Le monde est paralysé par le Covid-19 depuis 3 mois : des populations assignées à résidence, des systèmes de santé mis à rude épreuve partout, avec une économie mondiale quasi à l'arrêt.

Cette pandémie a montré qu'un mode de consommation et de production fondé sur la délocalisation des industries pour baisser les coûts et sur l'accélération de la circulation des marchandises et des personnes, n'était pas une option durable, car à la moindre crise importante, c'est l'arrêt très coûteux.

2.2 Sur le plan Economique :

L'Algérie ne fait pas exception, les mesures de confinement ont été appliqués très tôt, et ont eu un impact sur tous les domaines de notre vie, en paralysant tous les secteurs d'activités, qu'ils soient publics ou privées par la réduction drastique de l'activité des entreprises par l'effet du confinement des individus où conséquences indirectes de l'arrêt des services publics, notamment les transports ou par l'effet du couvre-feu.

L'arrêt de certaines activités dans le monde va entraîner indubitablement le blocage des productions en Algérie et mettra en péril de nombreuses filières par défaut d'approvisionnement et par voie de conséquence, d'innombrables secteurs en seront lourdement impactés.

Les opérateurs qui, jusque-là, s'approvisionnaient de Chine, ne le font plus présentement alors qu'entre 23 et 25 % de nos importations sont en provenance de ce pays. L'on peut

citer notamment les matières premières telles que celles entrant dans les productions sidérurgiques dont 36 % sont importées de Chine, tels l'aluminium, l'acier, le fer... Avec l'état moribond de l'économie chinoise – certainement pour une période pas très longue, ce sont de nombreux produits pour lesquels l'Algérie va connaître des pénuries récurrentes.

A titre d'exemple, les articles scolaires chinois qui constituent un complément non négligeable pour la production locale, perturberont à coup sûr la prochaine rentrée scolaire 2020 – 2021 s'ils viennent à manquer. La filière de l'électroménager risque quant à elle de disparaître à tout moment si la situation qui prévaut actuellement en Chine perdure. Car cette filière est alimentée à partir de ce pays vers lequel les grandes marques délocalisent leurs usines. En plus, la matière première utilisée par les producteurs locaux versés dans le montage en CKD/SKD est également chinoise.

L'atelier du monde à l'arrêt, l'Algérie en pâtit. Et en cas de panne de leurs machines, ils ne pourront régler le problème sur place puisque la pièce de rechange nécessaire est introuvable sur le marché présentement.

Pour le parc automobile, un manque de pièces de rechange posera également un problème de maintenance et d'entretien idem pour la téléphonie mobile dont 66 % des produits proviennent de Chine.

Et de manière indirecte, même constat pour le médicament dont les matières premières sont issues de ce pays. Plus de 40 % de nos produits pharmaceutiques importés arrivent de France. Or, des laboratoires français se dotent des intrants à partir de la Chine. Et si ces derniers baissent leur production à cause de la fermeture des usines de leurs fournisseurs chinois, c'est le marché algérien qui va en subir les retombées.

La réduction des activités portuaires n'a pas été également sans incidence sur le business des opérateurs économiques. "Nous faisons face à un sérieux problème d'acheminement de documents de dédouanement ce qui va engorger davantage les ports", relève un importateur.

La logistique pénalisée, il faudrait que les autorités compétentes permettent aux importateurs dans de pareils cas, de transmettre exceptionnellement les documents par mail en attendant la régularisation de la situation. Sinon, l'administration des douanes sera débordée encore plus. Il faudrait en outre prendre en considération le fait que des opérateurs ont des factures domiciliées, d'autres ont des marchandises dans les containers.

L'autre activité fortement concernée est le tourisme où l'hôtellerie connaît, depuis l'apparition de ce virus, une baisse drastique de la demande évaluée, par certains gérants, à plus de 70 %. Selon une responsable de la Fédération nationale des hôteliers algériens (FNHA), "tous les hôtels sont vides en ce moment". Elle affirme que "depuis plus d'une semaine, nous n'avons reçu aucun client". Ce manque d'attrait exprimé par la clientèle a contraint les propriétaires de fermer leurs établissements et de les mettre, pour certains, à la disposition des autorités en guise de contribution dans la lutte contre le Covid-19.

Il est impératif de rappeler également l'apport des hôtels relevant du secteur public et privé dans la lutte contre la propagation de ce virus.

2.3 Sur le plan de l'Education et de l'Enseignement Supérieur :

Dans le secteur de l'éducation et de l'enseignement supérieur, l'état algérien a ordonné la fermeture des écoles, des CEM, des Lycées et des Universités dans tout le pays pour tenter de contenir la propagation du Covid-19 dès le 12 mars 2020. Elle concerne les crèches, les établissements de l'éducation nationale, les établissements de formation professionnelle, les universités et les écoles coraniques relevant des secteurs publics et privés. Cette décision fait suite à la confirmation du premier décès de coronavirus en Algérie.

Une stratégie d'enseignement à distance a été préconisée pour faire face à la situation à travers des plates-formes de télé-enseignement. Des accès à des bases de données et des bibliothèques numériques ont été mises à la disposition des étudiants universitaires avec l'accompagnement du CERIST et le soutien des opérateurs téléphoniques.

Même si l'Etat et les établissements ont fait des efforts considérables dans ce sens, il faut souligner que tous les enfants, tous les élèves, tous les lycéens, tous les stagiaires de la formation professionnelle et tous les étudiants à travers le territoire national, ne sont pas logés aux mêmes conditions d'accès au numérique, et quand ces conditions sont réunies pour les mieux nantis, le débit d'internet n'est pas des plus performants.

Ceci dit la communauté universitaire reste consciente de la nécessité de maintenir des activités pédagogiques ; d'une part pour maintenir un minimum de continuité, et d'autre part pour assurer un environnement favorable, en temps de confinement, comme substitut aux relations sociales comme impact positif à la prise en charge psychologique des parties prenantes (enseignants et étudiants). Malgré la mise en place de l'enseignement de substitution à distance, sur des plates-formes dédiées au e-Learning de l'université, cette dernière a montré ses limites. Il est donc nécessaire de prendre en considération les observations et constatation des limites de manière à les corriger et améliorer la numérisation de l'université algérienne.

Les difficultés constatées dans l'utilisation des plates-formes de e-Learning et les cours à distance se résument comme suit :

- Le manque d'information d'abord sur l'existence de ces plates-formes avant la crise sanitaire du Covid-19.
- Le manque de formation des concernés (étudiants et enseignants) sur les modalités et techniques d'utilisation de ces plates-formes.
- L'absence de plan et stratégie d'adaptation des contenus pédagogiques au format de l'enseignement numérique par canaux officiels ou tiers.
- Difficulté de « feed-back », de recevoir les retours d'acquisition et difficulté d'évaluation des acquis.
- L'existence de freins structurels de nature à entraver tous types d'enseignements en ligne, tels que :

- Le manque d'équipement informatique pour les étudiants.
 - La qualité et la couverture de l'internet des différentes zones et régions du pays, tout particulièrement les zones rurales et du sud du pays.
- Les limites structurelles, qui peuvent créer une fracture sociale entre les étudiants et mettre à mal l'égalité des chances.

Outre les solutions liées aux politiques publiques d'amélioration des infrastructures numériques, l'université algérienne peut réorganiser quelques aspects y afférents à travers :

- La formation dès la première année de licence « L1 », en cours d'informatique, sur les modalités d'utilisation des plateformes de formation en ligne et partage de contenu.
- La Prévision, pour les étudiants, tous paliers confondus, des séances d'au moins trois heures par semaine devant l'outil informatique.
- La formation du personnel enseignant à l'utilisation des techniques de formation en ligne et à distance.
- La mobilisation des nouvelles recrues à l'université (celles qui ont reçu une formation préalable), dans le cadre de leur volume horaire réglementaire pour l'assistance technique de leurs collègues pour la préparation des cours et leur mise en ligne.
- L'organisation de cellule, par département, ou faculté, « Task force » pour l'assistance et le suivi de l'enseignement à distance.
- La prévision de groupes de travail « IT » (informaticiens) des universités et/ou au niveau régional de suivi et d'évolution des plateformes de e-Learning, correspondant au retour d'expériences ou la mise en place de nouvelles extensions si des besoins apparaissent.

Des scénarii pour sauver l'année scolaire et universitaire 2019 - 2020 sont à l'étude, le défi étant de gérer cette situation avec beaucoup d'innovation pour pouvoir reprendre les enseignements dans des conditions garantissant la santé des enseignants, travailleurs et étudiants. Ceci étant dit, des mesures exceptionnelles pour une situation aussi exceptionnelle ne sont pas à exclure.

2.4 Sur le plan social :

(Extrait de la contribution du Pr L. Houti dans le rapport du CRASC et du Pr K. Guenachi). Au-delà des aspects économiques, la pandémie du Covid-19 a impacté gravement la santé et le bien-être. C'est le plus grand défi qu'a rencontré l'humanité depuis la deuxième guerre mondiale, tant au point de vue sanitaire que socio-économique, et d'autres effets délétères sont à prévoir, alors que tous les systèmes sont déjà affaiblis.

Cette crise sanitaire nous rappelle combien notre monde est devenu inégalitaire. Des conditions de vie et de travail, à l'accès à l'éducation, aux soins, ou encore à Internet, de nombreuses dimensions de notre vie sociale sont ébranlés par la pandémie. Elle a mis en évidence les inégalités sociales, économiques et territoriales, en les exacerbant et en faisant exploser les systèmes de santé publique.

La crise de Covid-19 est en passe d'annuler des décennies de progrès dans la lutte contre la pauvreté et la maladie, or les liens entre la pandémie et la crise des soins de santé, associés aux crises financières, économiques et sociales, forment un système très complexe d'éléments interconnectés et en évolution rapide.

Comme attendu, cette nouvelle situation a généré son lot de difficultés pour les familles, sur l'ensemble du territoire.

Au-delà de cette situation, semblable dans tous les pays du monde, il y a lieu de dresser un tableau sur le vécu des algériens au cours de cette période, et de pressentir les problématiques socio-sanitaires à appréhender après l'épidémie, tout en mettant le doigt sur les inégalités sociales de santé qui les exacerbent, ainsi que les principales actions de promotion de la santé à mettre en œuvre.

Effets de l'épidémie Covid-19 et du confinement sur les inégalités sociales de santé des citoyens :

La population algérienne s'est trouvée brutalement confrontée à toutes sortes de difficultés quotidiennes, avec l'arrêt de l'activité sociale et économique. La crise a affecté la santé, l'emploi, les conditions de travail et les conditions de vie.

La morbidité et la mortalité induites par Covid-19 ont généré une surcharge inattendue de l'activité sanitaire. Afin de limiter la contamination en milieu médical, l'accès aux services de santé, publics et privés, ont été réduits à leur niveau minimum.

La baisse de l'accès aux soins est importante, mettant en jeu de nombreux programmes de santé, comme la surveillance des maladies chroniques ou le programme élargi de vaccination chez les enfants. Les services de chirurgie ont dû interrompre leurs actes opératoires programmés et l'activité de chirurgie dentaire est quasiment à l'arrêt. Cette baisse de l'activité de soins produira nécessairement une augmentation des complications dans les maladies chroniques et d'une augmentation de la mortalité évitable.

De façon générale, les inégalités sociales de santé sont exacerbées face aux mesures de confinement, augmentant les risques de santé. Le confinement à domicile favorise chez les individus, des modes de vie délétères. La surnutrition et la baisse de l'activité physique qui en résultent, multiplient les facteurs de risque de maladies chroniques, et principalement l'obésité, et en conséquence les maladies cardiovasculaires.

La fermeture des bains publics a contribué de toute évidence à baisser le niveau d'hygiène corporelle dans les familles qui ne disposent pas de salles de bain ou de gaz de ville.

Les habitants des quartiers et des communes les plus pauvres cumulent les inégalités sociales et sanitaires et présentent davantage de profils à risque.

A fortiori, la crise fait peser sur les personnes à faible revenu un risque important sur leur santé et sur leurs revenus qui sont sévèrement affectés. Le confinement est responsable de la perte des emplois dans le secteur informel et chez les personnes qui exercent des métiers journaliers, aggravant les situations de précarité. Ces conditions accentuent les risques de contamination dans ces groupes déjà vulnérables, comme elles induisent des cas de sous-nutrition dans les familles.

Les populations les plus aisées peuvent se permettre de travailler à distance, mais beaucoup de travailleurs (ouvriers, personnel d'entretien, chauffeurs, livreurs, caissières) n'ont pas cette possibilité. En se mobilisant sur le terrain pour assurer le bon fonctionnement du quotidien, ils sont plus exposés à la contamination par le virus.

En somme, tout le monde n'est pas confiné dans de bonnes conditions : grande maison avec jardin ou petit appartement, télétravail ou obligation de travailler à l'extérieur, informatique, enfants à charge, revenus réguliers ou arrêt des revenus.

En cette période de pandémie, la scolarisation des enfants a été perturbée sachant que le milieu scolaire a une influence déterminante sur leur santé.

Dans ce contexte inédit, le secteur de l'Éducation a tenté d'organiser dans l'urgence « une continuité pédagogique » par un enseignement à distance, internet et télévision. Mais les moyens technologiques mis en place ont été irréguliers et insuffisants.

D'autre part, les modes utilisés ne correspondent pas aux réalités des familles, principalement dans les milieux populaires, où les logements sont exigus, la promiscuité est patente, sans compter le manque de matériel informatique et les difficultés d'accès à internet, et où les parents ne peuvent pas s'improviser « professeurs ».

Ces facteurs d'inégalités entre élèves conduisent à des risques importants de décrochage scolaire, avec des conséquences à moyen terme sur le futur marché de l'emploi.

Enfin, pour de nombreux enfants, le repas à la cantine constituait parfois le seul repas équilibré et complet de la journée.

Face au confinement, les conditions de logement, notamment l'insalubrité et la sur-occupation, décuplent le risque de propagation du virus au sein des ménages, et créent des situations éprouvantes, avec une surexposition aux violences intrafamiliales qui touchent essentiellement les femmes et les adolescents.

A côté de la peur du coronavirus responsable de véritables frayeurs chez les individus, le confinement génère des effets sur la santé mentale. Privés de sorties et des activités quotidiennes, les personnes sont incitées à des comportements à risque comme l'addiction aux écrans, voire la toxicomanie.

La fermeture des parcs, des installations collectives et des espaces verts réduit les occasions d'évacuer le stress et de pratiquer des activités extérieures bénéfiques pour la santé.

A côté de la baisse des transports et des approvisionnements en tous genres qui pénalisent la population, certains services publics dans les nouveaux quartiers et nouvelles localités ont été limités, privant les familles des moyens de confort comme l'accès à l'eau, l'assainissement, l'énergie et les moyens de communication (raccordement au téléphone, internet).

D'un autre côté, le changement des modes de consommation à la suite du confinement, a produit une augmentation des déchets domestiques. Ces derniers génèrent de la pollution en l'absence de programmes de recyclage. Ainsi, selon la Direction de l'environnement, la ville d'Alger a enregistré une majoration de 30 % de ses déchets.

Dans ce contexte, les inégalités de genre se marquent d'autant plus que le confinement pénalise les individus. Une semaine après que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a qualifié le Covid-19 de pandémie et alors que les gouvernements du monde entier prennent des mesures musclées pour tenter de freiner sa propagation, les conséquences sociales de la pandémie ont touché particulièrement les femmes. À l'échelle mondiale, celles-ci représentent 70 % des travailleurs du secteur de la santé et des services sociaux, et assument trois fois plus de tâches domestiques que les hommes. «La majorité des agents de santé étant des femmes, ce sont elles qui sont exposées aux plus hauts risques. La plupart d'entre elles sont également mères et s'occupent de membres de leur famille. La charge des responsabilités familiales, déjà disproportionnée en temps normal, continue de reposer sur elles. Les femmes se trouvent donc dans un état de stress considérable», a déclaré la Directrice exécutive de l'ONU Femmes, Phumzile Mlambo-Ngcuka.

D'autre part, on peut observer pendant la période de confinement, une augmentation des grossesses, mais aussi des violences à l'encontre des femmes et des enfants en raison des tensions accrues au sein des ménages.

D'autres groupes sociaux sont également vulnérables en situation d'épidémie. Il s'agit des personnes en situation de handicap, des détenus en prison, des seniors, des sans-abris et des personnes réfugiées. Les risques qu'ils rencontrent sont liés à la précarité, le manque d'assistance et d'accès aux soins de santé, ce qui pourrait non seulement affecter leur bien-être, mais également accroître les risques de propagation du virus.

Ce sont les couches sociales déshéritées et aux conditions de vie déjà précaires, petits salariés, travailleurs occasionnels, chômeurs, les familles nombreuses entassées dans des logements exigus, les hommes et les femmes des couches populaires particulièrement, les migrants sans papiers, SDF et sans abris, et les peuples vivant dans la misère et la pauvreté, qui en supportent et sont appelés à en supporter, dans un futur très proche, les conséquences les plus lourdes et les plus dramatiques.

Partie II

L'Algérie Post Covid-19 : Comment gérer une société de risque

Pour l'Algérie, cette crise est l'occasion de faire l'auto-évaluation des différents aspects de la vie publique, le premier étant l'organisation du système de santé, les déterminants de la vie économique et les aspects liés à l'enseignement et la formation dans l'éducation nationale et l'enseignement supérieur. Les premières observations montrent des capacités d'innovation à encourager, tel que l'émergence d'initiatives de fabrication d'équipements et accessoires destinés aux hôpitaux, et dévoilé de sérieuses carences à corriger, tel que le déficit de numérisation de l'université algérienne.

Notre pays possède des potentialités qui pourraient lui permettre de sortir de ce cercle négatif si les conditions adéquates étaient réunies. De nombreux chercheurs et experts ainsi que les différentes expériences d'autres pays plaident pour l'élaboration d'un projet de Société orienté vers la « **société du savoir** », qui mettrait la connaissance, donc l'Université algérienne, au centre des évolutions.

1. L'après Pandémie : une approche philosophique : (Extrait de la contribution « Le Codiv19 un levier de la crise économique et sociale » du Dr Rachida Kalfat-Rostane, Université de Tlemcen.

Penser l'après Crise n'est pas chose facile. La période pandémique nous semble plus facile à gérer que l'après - pandémie.

La philosophie, mère de toutes les sciences questionne. La philosophie s'étonne et étonne par les divers questionnements afin de tenter d'y trouver des réponses à des problématiques de notre actualité et de notre ADVENIR. Alors aujourd'hui que faire ?

Rapports de force ou Rapports de la Raison ? Une des problématiques qui a défini chacun des trois niveaux de la réflexion.

1.1. Premier niveau de la réflexion : La Logique du Flou :

Pour le Covid-19, rien n'est clair sauf que l'on sait que la pandémie est séculaire. Rien de nouveau, les pandémies ont toujours existé. Il reste à tirer profit des empiries antérieures pour réguler celle du troisième millénaire et ses nouveaux paradigmes.

Vérités partielles ? Vérités plurielles ? Vérités Variables, Vérités fausses ? Comment se recentrer ? Comment politiquement cette après pandémie covidienne et comment sociologiquement l'après-crise coronarienne vont réveiller le scénario de la prise de conscience d'une tragédie mondiale qui porte un nom et qui n'a pas de nom : celui d'un virus qui a phagocyté notre dynamisme intellectuel et nos propositions d'idées car tout simplement nous ne savons pas comment nommer ces instants que nous vivons : Instants biopolitiques à la Foucault tout comme le différentiel de traitement des épidémies de la lèpre et de la peste, il y a des siècles de cela.

Comment donc exonérer notre gouvernement de ses responsabilités ?

Pour notre regard, il s'agirait plus d'une hyper biopolitique au vu de ces vérités et contrevérités, de décisions confuses, de flou, de rumeurs brutales et violentes surtout de cette prise de conscience de l'écart entre la science et le politique animé par le néolibéralisme subi par certaines puissances hégémoniques.

Comment donc épistémologiquement la philosophie va-t-elle nous donner une représentation du monde après-pandémique afin de répondre à un modèle cohérent en tant que fondement défini pour penser l'après- pandémie ?

Et bien plus que cela, comment chercher à promouvoir la coopération de notre population algérienne pour développer nos propositions d'idées nées du questionnement des incertitudes ?

La population algérienne socialement et psychologiquement vit une crise sanitaire à travers la peur, et la peur de la peur ; de l'angoisse et de l'anxiété et de la panique plus qu'ailleurs vu les infrastructures matérielles si fragiles et menaçantes de nos services hospitaliers. De plus, l'après-pandémie risque un retour à la pandémie et le rythme infernal d'un passage assez burlesque du dé confinement à un nouveau confinement sans cesse renouvelé jusqu'au « sésame ouvre-toi ». Le Sésame du vaccin qui doit attendre deux années consécutives voire plus pour éradiquer la pandémie.

A nous aussi de redéfinir les contours de notre crise économique indissociable de la crise sociale générée par le confinement à son tour et encouragé par l'annonce accélérée des décès particulièrement en Europe contrairement au continent africain.

L'enjeu est terrible à préserver la vie tout en préservant le pouvoir d'achat et nous sommes acculés à nous questionner sur le processus de penser le prix de la vie humaine. La philosophie économique a tenté d'y répondre à travers ces trois points :

a) Que les économistes sont en crise et ils sont des décideurs publics, alors que les philosophes à contrario peuvent arbitrer en aidant les gouvernances politiques et les individus.

b) Que les sociologues peuvent aussi arbitrer des valeurs d'échanges, et des valeurs humaines en valeur de marchandises si les états sont en harmonie avec les systèmes de valeurs. Car l'intérêt général avant tout est de prendre en considération les intérêts individuels, une vision très humaniste de nos valeurs islamiques.

c) Que les politiciens eux-mêmes peinent à évaluer une décision politique par manque d'informations non disponibles avant toute prise de décision.

Bilan de nos interrogations ! La solution est à l'économique en fonction du relais Santé par le dé confinement immédiat avec tous ses accessoires de sécurisation (masques, distanciations, hygiène,...) pour éviter les tragédies économiques. Air Algérie en paie le prix, faute aux espaces de distanciation non autorisés et aux allers retours du Covid-19.

Notre priorité est de gagner du temps pour éviter les tragédies sociales aussi.

L'interdépendance du Couple Economie et Société sont le levier de l'équilibre de nos populations et de leurs stabilités. C'est la raison pour laquelle, par impératif catégorique, le Coronavirus ne nous autorise pas à stopper l'économie pour sauver des vies.

L'appel au secours est donné pour élaborer des projets nouveaux pour sauver des vies dans un contexte économique nouveau approprié et adapté à une sociologie algérienne en alerte pour de nouvelles responsabilisations.

1.2. Deuxième niveau de la réflexion : Algériens, Algériennes responsables de notre « avenir » :

Cette vigilance des premières heures nous amène à affronter et à aider le pouvoir politique à prendre des décisions dans l'intérêt général et éviter le jeu du paternalisme en privilégiant le besoin de décider tous ensemble la construction d'une stratégie nouvelle des comportements individuels. Ce tracé nous permettra d'activer le mécanisme de notre autosuffisance régionale et nos changements de paradigmes à partir d'un éveil des consciences qui implique d'assumer certaines de nos responsabilités et faire que l'algérien soit acteur et non spectateur comme pour :

- Modifier nos rythmes et modalités de travail très tôt nous permettra d'éviter le pire et nous garantira que L'Algérie de l'après- crise pourrait être meilleur d'avant la crise sanitaire.

- Trois mois de confinement doivent activer par les moyens de sécurisation l'urgence de préparer un plan de travail pour penser et panser un autre pan de l'économique et du social, comme celle de la reprise des cours pour tous les cursus du primaire à l'universitaire en Septembre 2020.

- Résoudre la question des formations e-Learning et la régulation des difficultés géographiques et financières pour certains partisans du numérique par le télétravail.

- Tenter de procéder à un déblocage par étape pour respecter le principe de précaution. Mais pour satisfaire des avis, il est important de rassembler plusieurs propositions et oppositions des différentes disciplines ; une manière aussi de faire sortir les sciences de leur confinement. Une seule discipline ne peut pas tout régler ni tout expliquer, nous devons passer par des outils d'analyse multidisciplinaires notamment les sciences sociales et les sciences humaines et médicales.

- Procéder très progressivement au dé confinement par des formations à l'accès au numérique et à la mise en route de son dispositif semble pour ces premiers instants mal fonctionné par : peur du numérique, par complexe de nos incompétences dans ce nouveau domaine, par des difficultés financières de certains et par les obstacles géographiques, linguistiques et culturels pour d'autres. Nous devons nous y préparer.

- S'habituer à l'activation d'un désordre d'un ordre préétabli répondra aussi à des difficultés de comportements par peur du changement pour certains aussi.

Certes nos comportements acquis, en apparence autonomes, ne sont pas habitués à être responsables envers les autres. D'où la difficulté du confinement qui nous oblige à vivre une autonomie responsable.

De plus notre responsabilité est de lier deux actions : **L'action de penser d'une manière collective et celle d'Agir en individuel**. D'où ambiguïté. Comment éviter de contaminer et protéger l'autre en prenant des distances et nous isoler et comment le protéger par solidarité ?

Nous sommes responsables des répercussions de la crise sanitaire sur l'économique et ce dernier sur le social. Cela va de soi, les deux états sont indiscutablement indissociables. Sauf que l'économique est un moyen, le social en est une fin.

La Wilaya de Blida nous a bien montré que ses habitants n'avaient plus peur du Coronavirus mais de la faim bien plus dangereuse que le virus lui-même : peur de mourir de faim que du coronavirus. D'où l'urgence de pallier cette situation par l'économique et les approvisionnements.

1.3. Troisième niveau de la réflexion : La crise une bénédiction divine et salutaire :

Si beaucoup d'algériens considèrent cette pandémie comme un châtiment divin ou une malédiction générée par nos fautes et nos erreurs, notre raisonnement philosophique rejette cette sentence pour clamer nos remerciements à Dieu et que :

al waba' dawa' → دواء الوباء

« La pandémie guérit » cette expression selon la philosophie de nos ancêtres qui ordonne que la pandémie est un signe de soulagement et de bonne thérapie. Cette signification à connotation positive est contenue aussi dans le concept de crise devenu trop péjoratif, tel un concept stéréotypé par la vulgarisation de ses multiples emplois : crise de l'adolescence, crise dans le sens de pénurie, crise politique, etc...

La crise dans son étymologie grecque issue du sens accadien signifie jugement et prise de décision. Une signification heureuse au service de la pandémie.

En langue arabe, la crise ou « *ezma* » *أزمة*

« Al ezma hiya al imtina'3 3mma yadhorou » → La crise est une prévention du mal.

Une maxime arabe précise la dimension interprétative et thérapeutique de « *ezma* » répond à nos objectifs inscrits dans notre adage :

« kullu asli dawa' al azma aw al azum » → La crise est l'origine même de nos remèdes.

La crise remédie, répare et affronte une situation difficile pour l'arranger. Elle est un palliatif pour nous orienter vers des projets de construction de notre pays.

Du verbe « *azama 3aleyhi* » signifiant « *ha'fadha 3aleyh ...* » dans sa traduction littérale, dénotative veut dire : il l'a protégé.

Dans son sens connotatif → La crise se veut protectrice de et des Hommes.

Une autre acception de « *al ezm* » est un substantif de crise pour signifier « *al muhtami'* » Le Protecteur.

Notre philosophie linguistique et son principe lié à l'archéologie des mots pour structurer la pensée donne un sens très positif à la crise au point aussi de retrouver en araméen

comme en hébreu l'emploi du mot « *mashbir* » המשביר qui signifie « l'espoir et l'espérance » pour désigner la crise.

Toutes ces étymologies dans notre patrimoine linguistique définissent la crise et la divinise : Une bonne augure et une bénédiction pour notre peuple algérien et pour l'humanité entière.

Toutes ces références en philosophie linguistique nous rapprochent du concept de crise dans ses connotations positives par excellence.

La crise est l'unique occasion, l'unique moment pour évoluer vers un changement positif meilleur de notre monde. L'empirie du confinement a déjà fait ses preuves (réduction de la pollution, réduction des accidents de voiture, calme, apprentissage de l'hygiène, rassemblement familial, retour à l'alimentation paléo,...).

Notre situation de crise économique de l'après pandémie est une situation bénie. C'est ainsi que nous devons percevoir les faits et ne pas perdre de vue que notre crise est un outil de taille analytique exceptionnel qui va nous permettre de réussir malgré son issue et sa flexibilité analytique.

La crise implique intérêt et succès pour définir notre projet de construction économique.

La philosophie face à la crise économique ne connote que des aspects positifs. L'après-pandémie nous rappelle l'importance d'une crise économique car elle nous permet à nous algériens de combler les lacunes d'un état des lieux de la question pétrolière par exemple (La malédiction de l'Algérie est son pétrole dira notre grand philosophe visionnaire complètement marginalisée aujourd'hui Bachir al Ibrahimi en 1946 dans ses *Albassa'ir*). Cela implique que notre raisonnement sur l'après Covid-19 en Algérie, dans un monde interdépendant donne à la question pétrolière un double sens au niveau des importations car certains ne se réjouissent pas de la baisse du prix de l'énergie, car leurs économies dépendent aussi des commandes extérieures et de leur politique hégémonique sous le joug scénarisé des épidémies et des pandémies.

Une manière de rendre la philosophie la sentinelle des voies issues de la philosophie économique jusqu' à faire d'un bon économiste un philosophe pour l'orienter vers une nouvelle pensée de l'économie et exiger une nouvelle autoréflexion de la part des économistes. Philosophie et Economie s'accouplent aussi.

La crise économique est capable de nous certifier que « crise » n'est pas synonyme d'échec mais elle annonce les prémisses de son succès. Car elle tient compte de nos réalités algériennes à tous les niveaux y compris le culturel et le civilisationnel et nos repères identitaires et loin de toute idée de brutalité et de violence comme le signifie la langue latine (*crisis*).

L'autorité étymologique du concept de crise renforce le « **Penser l'après-pandémie** » et le Penser de la nouvelle conception du nouveau monde, du nouvel homme ; celle du Repenser le monde, Repenser l'homme et Repenser l'Algérie. La crise s'y prête pour une nouvelle analyse prochaine avec les nouveaux paradigmes pour réguler le flou et éviter

les lacunes de l'interdépendance mondiale de notre pays en réduisant d'abord sa dépendance alimentaire.

L'immensité de nos espaces agricoles nous le permet. Le retrait progressif de nos dépendances de l'autre est imminent. Un premier pas fut donné durant cette crise du Covid-19 par notre Président de la République Abdelmadjid Tebboune qui a pris l'initiative de ne pas emprunter auprès du FMI en dépit de la crise financière suite à la nouvelle baisse de tarification des cours du pétrole. Sortir peu à peu de la dépendance occidentale et mondiale est aussi un bienfait de la crise pour se rapprocher de la construction du Grand Maghreb économique. L'exemple de la mise en place d'un pont aérien entre L'Algérie et La Mauritanie en est une belle illustration pour approvisionner le marché mauritanien en dattes algériennes et en échange les cargos mauritaniens transporteront du poisson à destination des marchés algériens. Un programme économique basé sur l'échange des denrées entre pays voisins afin de favoriser l'indépendance économique et une autosuffisance locale.

Non pas qu'il faut se scléroser dans un confinement économique et social mais que l'Algérie puisse reconstruire un social et un écologique en tirant des leçons de la pandémie et pourquoi pas servir de modèle à d'autres pays pour protéger l'humanité métaphoriquement parlant d'un prochain Covid-20 et 21 qui décidera d'une nouvelle destinée pour l'homme celle de la disparition tragique de l'humanité.

Repenser une économie salubre à partir de notre écologie future car l'Algérie en possède tous les atouts. Inutile de s'approvisionner par des importations néfastes pour nourrir notre peuple. Hommage à ce grand économiste Muhammad Yunus à ce sujet.

2. L'après Pandémie dans l'Enseignement Supérieur :

(contribution du groupe de travail de la CRUO).

Dans cette réflexion, il est question de la capacité de l'université algérienne à pouvoir reprendre son activité dans des conditions garantissant la santé des enseignants, des étudiants et des travailleurs et les actions qui doivent être prises dans ce sens.

Selon les données de l'UNESCO, « plus de 160 pays ont fermé leurs institutions éducatives sur l'ensemble de leur territoire, affectant ainsi près de 90 % de la population étudiante mondiale » afin de tenter de contenir la pandémie. Dans la plupart des pays, des plans de continuité pédagogiques ont été mis en place à travers la formation à distance sous ses différentes formes. Dans tous les pays, il est admis que cela sera insuffisant mais en même temps, il faut que cette année universitaire 2019-2020 soit clôturée dans les meilleures conditions possibles compte tenu de la situation exceptionnelle que nous traversons.

Dans ce contexte, les actions à court terme devront répondre à une situation d'urgence, elles doivent être alors exceptionnelles et temporaires, avec le défi d'impacter le moins possible la qualité de la formation et la crédibilité de l'enseignement supérieur.

Cette démarche ne pourra se faire sans un protocole sanitaire, il s'agira d'élaborer un mode d'emploi strict qui permettra une reprise graduelle des activités notamment des

enseignements et garantir contre une nouvelle propagation du virus dans le milieu universitaire et par extension dans la société.

Un tel protocole est destiné à gérer une situation exceptionnelle, il va sans aucun doute chambouler les pratiques et peut y avoir une forme de résistance ou de négligence de la part de certains, ainsi il doit y avoir une réelle sensibilisation par rapport à cette situation.

Il doit s'agir d'un document claire et précis qui consacre les règles recommandées par les autorités sanitaires pour limiter la propagation, à l'exemple de la distanciation sociale, les gestes barrières qui doivent être adaptés à l'environnement universitaire, il faudra aussi prévoir la procédure à suivre en cas de non-respect ou de manquement grave à ces règles.

L'enseignement supérieur doit tirer des leçons de la situation née du Covid-19 pour se repositionner comme un acteur stratégique dans la gestion des crises, il doit d'abord être capable d'adapter son organisation à un contexte changeant et pouvoir évoluer rapidement selon les impératifs édictés par chaque situation.

S'il ne s'agit pas dans l'immédiat, de revoir le statut des universités et des centres de recherche, Il est plus que jamais nécessaire de revoir certains aspects inhérents au bon fonctionnement de ce type d'établissements afin de leur permettre une réelle latitude dans la gestion des activités pédagogiques et de recherche prenant en compte la particularité de chaque établissement pour consacrer une meilleure autonomie administrative et financière.

Bien encadrée, une souplesse dans la gestion ne peut qu'encourager l'esprit d'initiative de la part des chercheurs et des responsables administratifs. A ce titre, l'expérience du Covid-19, doit nous faire réfléchir sur le rôle des structures de recherche dans chaque domaine et l'implication des membres de la communauté scientifique, enseignant et étudiants, dans le la gestion des crises.

A l'échelle de chaque établissement, une nouvelle organisation s'impose, en tenant compte du bouleversement imposé par cette pandémie, redistribution des tâches, redéploiement du personnel, adaptation des infrastructures et espaces aux changements, ainsi que le réaménagement des horaires d'enseignement et de travail. Autant d'éléments qui nécessitent une réelle organisation qui prendra en considération plusieurs paramètres internes et externes en milieu universitaire.

La situation inédite engendrée par la pandémie du Covid-19 démontre qu'une nouvelle vision de l'université doit se dessiner, il est attendu de cette dernière une réelle contribution dans le développement économique du pays, elle doit former les compétences adéquates et apporter des solutions pertinentes.

L'élément humain représentera, sans doute, la clé de voûte de cette nouvelle vision, il doit par conséquent, être au centre de toutes les attentions, l'expérience du Covid-19 a prouvé que l'université en tant qu'infrastructure doit se tourner davantage vers le numérique et l'intelligence artificielle dans les activités pédagogiques et de gestion. Les projets d'établissements doivent désormais prendre en compte tous ces aspects.

Dans l'immédiat, il faut savoir être pragmatique et évaluer la situation pédagogique au 12 mars 2020. A cette date, les deux tiers des programmes étaient réalisées et qu'au

maximum en prenant en compte les vacances de printemps il restait deux mois d'enseignement. C'est pourquoi, il faut organiser cette fin d'année de telle façon à ce que l'on puisse organiser les évaluations au cas par cas en fonction des situations.

De toutes les façons, cette fin d'année sera laborieuse et compliquée et donc autant prendre les mesures qui s'imposent pour finir l'année dans le respect d'un minimum de règles pédagogiques transparentes. Il faut faire accepter l'idée que les modalités d'examen soient adaptées à cette crise en privilégiant des épreuves allant du devoir maison ou de la fiche de lecture aux travaux en ligne et/ou l'entretien oral par téléphone. Les examens en présentiel devront être organisés de manière exceptionnelle là où l'on ne peut pas faire autrement. Leur programmation doit se faire en relation avec les résidences universitaires pour des petites cohortes et dans des conditions sanitaires irréprochables.

Ainsi nous pensons nécessaires de prendre des initiatives dans ce sens :

- **Diversifier les modalités de l'évaluation** : Accommoder ces modalités en fonction de chaque situation des enseignements données en présentiel ou à distance. Ces modalités seront plus ou moins assez aisées selon les différents domaines ; sciences médicales, sciences sociales, lettres ou sciences et technologies,...
- **Adapter les rapports de stage sur le terrain** : Compte tenu des difficultés à réaliser ces stages, il faut les transformer en étude de cas ou en mémoire théorique selon les cas.
- **Responsabiliser les équipes pédagogiques** : Réunir les équipes pédagogiques pour établir un état de chaque situation et adopter cette démarche et les décisions en matière d'évaluation.

Ces mesures exceptionnelles pourront être mises en œuvre au cours des mois de juin et de juillet 2020 en s'assurant d'une bonne information des étudiants et en les rassurant sur la validation de l'année par des jurys normaux.

A travers cette démarche, la qualité de la formation n'est pas remise en cause, car en temps de crise, il faut savoir relativiser ce ne sont pas deux mois de confinement qui remettront en cause la valeur des diplômes obtenus en trois ou cinq ans.

Dispositions pratiques :

- **Hypothèse de reprise des activités pédagogiques au mois de Juin 2020 :**

Dans le cas d'une prolongation du confinement, et la baisse de l'intensité épidémique, beaucoup de contributions reçues étudient une éventualité de reprise partielle des activités pédagogiques au cours du mois de juin 2020.

Il est proposé la reprise des soutenances effective des thèses de doctorat, de l'habilitation universitaire et des mémoires de Master.

Si pour le doctorat tous les avis sont sans réserve, pour le master la situation est plus nuancée. En effet la problématique reste compliquée à résoudre pour les étudiants de Master. Les difficultés sont dans la forme à donner au travail en lui-même.

Avec le confinement, les étudiants, n'ont pas eu accès aux bibliothèques, ni aux lieux de stage dans lesquels ils devaient se rendre, entreprise ou institution publique.

Dans les contributions reçues par la conférence régionale des universités de l'ouest, les établissements universitaires proposent un certain nombre de dispositions basée sur le principe : « **à situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle** ».

Les principales propositions émises sont comme suit :

- Aux équipes pédagogiques de réorienter, avec les étudiants, le contenu des mémoires de master.
- Garantir aux étudiants, l'accès aux ressources en ligne, tel que le SNDL.
- Evaluer les travaux de mémoires sur d'autres aspects plus flexibles que celles connues jusqu'à présent pour palier à l'impossibilité de finaliser les stages.
- L'évaluation du travail final, peut se faire sur la base d'un fichier électronique transmis au jury, qui communique la note, par envoi électronique au département.
- Les soutenances présentiellelles doivent être l'exception, à ce titre, il est important d'encourager les soutenances de mémoire de master à travers les logiciels et application de vision conférence (zoom, meet,...).

L'activité pédagogique pendant les mois de juillet et d'Aout 2020, même si envisagée par certaines contributions, elle est écartée par d'autres, notamment par les universités du Sud, qui plaide pour un impact négatif des grandes chaleurs sur le physique et l'aspect psychologique.

- **Hypothèse de reprise des activités pédagogiques pour le mois de septembre 2020 :**

Dans l'optique d'une, très probable, forte réduction du risque sanitaire pour le mois de septembre, il semblerait être le mois de reprise de toutes les activités pédagogiques, toujours, en respectant les consignes sanitaires en vigueur d'ici-là. En prenant en considération les instructions ministérielles de prolongation de l'année universitaire en cours, et le report de la prochaine rentrée au mois de novembre, le temps imparti est suffisant à la finalisation du 2^{ème} semestre de l'année. Les calendriers proposés par les différentes contributions s'accordent sur le fait que près du tiers du semestre s'est effectué au 12 Mars 2020, date du début du confinement, entre **3 à 4** semaines ont été exécuté. Si nous considérons que **12 à 13** semaines de cours sont nécessaires pour valider le semestre, il est nécessaire de prévoir, a priori, entre 8 à 10 semaines de plus. Or en intensifiant les cours en ligne, et en prenant en considération ce qui a déjà été fait à ce jour, nous pouvons considérer que 50 % du programme a été exécuté. Le nombre de semaines nécessaires à finaliser le deuxième semestre de l'année varierait donc entre 4 et 5 semaines.

La place future de l'université algérienne dans la société :

Les chercheurs algériens se sont penchés depuis les années 2000 sur l'importance de passer rapidement à une économie et une société du savoir et ils ont insisté sur la nécessité de « repenser l'Université algérienne » en vue de lui faire jouer son rôle légitime de locomotive du développement économique, social et culturel.

L'intégration de l'Université dans son environnement a toujours été une revendication exprimée par les pouvoirs publics, et par les différentes parties prenantes. Mais, jusqu'à présent, cette volonté ne s'est pas pleinement concrétisée. Pourtant, la réussite d'un tel projet représenterait, sans nul doute, un acquit non négligeable dans la voie de l'édification d'une société du savoir.

De par son métier, l'université doit pouvoir explorer les modalités de création de ressources propres qui lui permettra de financer une partie de ses plans de développement. L'université peut fournir des types de services à son environnement, le premier relatif à la formation et acquisition de la connaissance ; le deuxième concerne l'expertise, l'accompagnement technique et la construction d'études et ingénierie dans tous les aspects de la vie économique et/ou sociale.

La réflexion peut s'orienter vers la création de structures ou leur redynamisation, et la redéfinition des missions de celles déjà existantes, pour jouer le rôle d'interfaces entre l'université et son environnement. Ces organes auraient pour mission :

- Démarcher et informer les organisations des services qui peuvent être fournis par l'université.
- Création de parcours de formations qualifiant et diplômant destiné au secteur productif.
- Participer à la formation et/ou recyclage des agents de la fonction publique et des collectivités locales.
- Organisez des formations à la carte pour les cadres d'entreprises publiques ou privées (à l'image des diplômes de post-graduation spécialisés DPGS).

L'université algérienne peut faire valoir aussi ses profils d'expertises dans les différents domaines. Des organes dédiés ou existants peuvent avoir différentes missions de : Négociation de conventions avec les institutions et la mobilisation des laboratoires de recherche, et équipes de recherche dans des missions d'accompagnement et de consulting.

A noter que ces dispositions ont pour objectif de remobiliser la matière grise algérienne pour la substituer à l'importation d'expertise étrangère. Il s'agit de récupérer et rationaliser les dépenses consenties chaque année pour les études et autres prestations d'engineering réalisées par des bureaux d'études internationaux. L'université algérienne ne peut-elle pas réaliser ce type de travail ?

L'université doit-aussi récupérer la place qui lui est dû comme organe d'orientation et de consultation. Le nombre de recherches qui sont effectués chaque année, la masse

d'information cumulée dans différents aspects de la vie publique, notamment en matière prospective, doit être capitalisé. Dans ce sens, les propositions s'acheminent vers :

- Synthétiser les résultats des travaux de recherche, dans des domaines précis, à destination de l'autorité publique.
- Créer de comités universitaires locaux ou régionaux pour déterminer les sujets de recherche d'actualité à traiter.
- Déterminer avec l'autorité publique, les axes de recherche stratégique à exécuter dans le cadre de projets de recherche annuels.
- Mettre en place des comités de réflexion multidisciplinaires, pour le suivi et l'analyse des évolutions et des changements et leurs répercussions, ainsi que la production de notes de conjoncture.

En conclusion, la nécessité de sortir de l'atrophie ou de l'absence de complémentarité entre l'université et son environnement socio-économique devient impérieuse. A travers l'ouverture vers l'autre et la communication, il sera possible d'explorer, progressivement, toutes les voies d'une coopération et d'un partenariat mutuellement bénéfiques avec des retombées positives pour le pays. C'est ainsi que se fera l'évolution vers la société et l'économie du savoir.

3. L'après Pandémie sur le plan économique :

A l'instar de tous les pays du monde, l'Algérie déplore, après l'impact sanitaire de la pandémie du Covid-19, une autre conséquence importante sur son économie. Un impact direct sur le niveau de l'activité et le niveau des revenus et un impact indirect sur ces recettes budgétaires, conséquence de la baisse des prix du pétrole après le ralentissement mondial des activités, particulièrement l'activité industrielle, consommatrice d'énergie.

La crise sanitaire est venue aggraver l'état d'un secteur économique déjà très éprouvé par une instabilité politique et décisionnelle depuis un peu plus d'une année.

L'économie semble être aujourd'hui le secteur ou l'urgence d'une réflexion, d'une proposition et l'application de politiques publiques courageuses est la plus grande.

3.1 Difficultés des petites et moyennes entreprises (PME) :

D'après l'expérience de tous les pays considérés comme émergents, il est important de mettre en place une politique publique intégrée, orientée vers la création de richesses pour le pays. Cette vision considère la P.M.E comme élément principale de la création de richesse. Une richesse endogène, créée, principalement, grâce au travail et aux savoirs faire algériens. L'objectif principal est de réduire notre dépendance aux importations.

La P.M.E doit être considérée comme le futur de l'économie algérienne, les grandes entreprises du futur, celles qui sont appelées à embaucher et à être le moteur de l'innovation tout azimut du secteur économique. Or hélas, qu'avons-nous observé pendant cette crise sanitaire ? L'absence d'une politique cohérente pour la protection du

petit tissu productif algérien, pépinière précieuse pour la construction de l'économie du futur.

Dans ces conditions particulièrement difficiles, toute politique de protection devrait proposer des facilitations telles que :

- Décharger les entreprises de la pression fiscale le temps de la crise sanitaire.
- Instruire les banques (principalement publiques) à effacer les intérêts sur les crédits alloués à l'investissement, et rééchelonner le calendrier de remboursement des capitaux empruntés.
- Décharger les salaires distribués des cotisations sociales le temps du confinement.
- Instruire les compagnies d'assurances (principalement publiques) pour partager les charges des dépenses liées à l'impératif sanitaire des entreprises qui choisissent ou doivent rester en activité pour assurer les besoins des citoyens.

Ce déficit d'accompagnement des institutions principalement publique aux P.M.E peut / va avoir des conséquences dramatiques sur leur survie, sur leur capacité à distribuer des salaires dans le futur proche, ainsi que leur capacité d'embauche dans un futur plus lointain.

L'exemple d'illustration de la rigidité, et la non réactivité aux situations de crise, des institutions publiques est l'exemple des P.M.E du Bâtiment et Travaux Publics. 90 % de ces entreprises ne subsiste que grâce à la commande publique (marchés publics de construction) et elles représentent plus de 200.000 emplois. Ces entreprises subissent la rigidité bureaucratique et réglementaire (code des marchés publics) de plein fouet, mettant à mal leur existence et les salaires des travailleurs de ce secteur.

Cette crise sanitaire a mis la lumière sur un autre secteur qui devrait être considéré comme stratégique ; il s'agit de l'agriculture et de la filière agro-alimentaire. En effet, dès le début des mesures liées à la crise sanitaire, une forte tension s'est installée dans ce domaine d'activité. Il est alors essentiel d'en faire un secteur lié à la sécurité alimentaire du pays, capable de résister à des crises de cette ampleur, voir plus importante.

Plus que jamais s'impose l'impératif de la reconstruction d'une base productive et d'une politique de développement industriel national au profit des besoins de notre peuple et de la préservation de l'indépendance de notre pays : politique fondée sur la mise en valeur de notre potentiel de qualifications ouvrières, scientifiques et technologiques, de la richesse de l'expérience locale et de nos ressources matérielles.

Les problèmes concrets de la base productive dans l'état de destruction avancé extrême dans lequel, l'ont réduite trois décennies de réformes libérales, ne peuvent être abordés, aujourd'hui, sans la rupture avec la démarche économique libérale et ses pratiques mafieuses et de corruption. L'enjeu essentiel est de passer d'une économie dominée par un secteur extraverti, technologiquement enclavé, tributaire, de surcroît, des fluctuations de la conjoncture pétrolière internationale, coexistant avec des activités faiblement productives, où les possibilités d'évolution technologique et de gains de valeur ajoutée

sont limitées, vers une économie enracinée, entraînée par des activités fortement productives, offrant de meilleures perspectives d'absorption productive d'une main d'œuvre instruite et qualifiée, et des possibilités d'innovation et d'accroissement de la valeur ajoutée.

Une économie basée sur l'effort endogène d'innovation technique, économique, managériale, institutionnelle, sociale. La vérité, souvent oubliée, comme le relevait déjà pertinemment le rapport de l'**ONUDI 1990/1991**, est que « le développement économique est un processus à long terme qui n'a jamais été mené à bien en une seule génération ». Le moment est peut être venu de revenir sur les avantages et les inconvénients des systèmes libéraux et socialistes en y soulignant ce qui peut être constructif dans l'un et dans l'autre.

Une planification à long terme, de politiques de développement qui se définissent d'abord au niveau national et où l'Etat y a un rôle essentiel à jouer, investissements publics, croissance et développement durables, renforcement des entreprises publiques et privées doivent être remis à l'ordre du jour.

La population algérienne à travers toutes ses catégories de couches sociales, doivent faire de cette revendication du « retour à une politique de développement national et de progrès social », l'axe stratégique de leur lutte démocratique, sociale et politique où l'effort, le mérite et la qualification seront revalorisés.

Le critère d'appréciation fondamental de la politique menée par les pouvoirs publics actuels entre autres, la relance du développement national libéré de la dépendance de l'étranger et des hydrocarbures, la protection du pouvoir d'achat de tous les algériens, l'accès au logement pour ceux qui sont dans des habitats précaires, moins d'impôts pour les plus défavorisés, la relance de l'agriculture, l'aide aux jeunes pour créer des Start-Up, la satisfaction prioritaire des besoins nationaux avant l'exportation et l'acquittement des impôts par les patrons devraient être au centre des objectifs et des revendications sociales.

3.2 L'importance du secteur informel :

La crise sanitaire en cours a mis la lumière sur l'importance et la ramification du secteur informel dans le secteur de l'activité en Algérie. Une importance en termes de nombre de travailleurs que l'informel occupe ; qui, suite au confinement, sont restés sans revenu, complètement dépourvu, faute de système d'assurance sociale prenant en charge les journaliers, les maçons indépendants, les salariés de petit commerce,...

Aucune politique publique orientée vers le développement économique ne peut être efficace sans un volet de traitement et d'intégration du « grand » secteur informel dans la sphère conventionnelle.

3.3 L'Insuffisance de la réglementation du travail :

Les entreprises algériennes, même les plus grandes d'entre-elles, ont été confrontés à la problématique réglementaire de gestion des effectifs de travailleurs en arrêt de travail pendant cette crise sanitaire. Faute d'accompagnement dans la prise en charge des

salaires, ces entreprises se sont inscrites en faux à la réglementation du travail qui prévoit la suspension des salaires ou le licenciement que dans le cas d'une procédure de difficulté économique avérée. Aucun aspect de la réglementation du travail ne permet de gérer légalement la situation particulière posée par la crise sanitaire.

La peur des entreprises est de se retrouver en procédure judiciaire qui risque d'aggraver leurs situations financières déjà précaires causées par la non adéquation de la réglementation du travail qui n'a pas changé depuis les années 90, année de sa promulgation.

3.4 La nécessité de reconstruire un système de protection sociale :

La protection sociale et la sécurité sociale est l'autre aspect du monde du travail qui a montré toutes ses limites dans le contexte de la crise sanitaire que vit notre pays.

Créé, au départ, pour protéger les salariés des risques sociaux qui pourraient leur faire perdre leurs revenus ; le taux de couverture des caisses de sécurité sociale, en Algérie, ne cesse de baisser, en laissant sur la marge, des catégories sociales entières fragiles ou victimes d'aléas de la vie ou de carrières erratiques. Par l'effet croisé de plusieurs facteurs, le système de sécurité sociale en Algérie fait partie des institutions du monde de travail qu'il est urgent de réformer sur la base du principe fondateur de la solidarité.

3.5 La législation, la protection de l'environnement et le développement durable :

Face à la précarité des systèmes et des politiques économiques et aux catastrophes auxquelles le monde fait face, la protection de l'environnement et le développement durable se présentent comme une alternative. Notre dispositif législatif a largement créé le terrain favorable à l'émergence d'une politique de développement durable en Algérie.

Sur le plan international, notre pays a toujours participé aux rencontres organisées par les nations unies mais pas seulement, il a toujours traduit les orientations onusiennes en dispositif législatif local continuellement actualisé.

Au titre de rappel, la notion de protection des personnes et des biens remonte à 1976 par voie d'ordonnance N° 76-4 du 20 février 1976 sur la "Sécurité des Personnes et des Biens", au lendemain du Sommet de la Terre de 1972.

L'Algérie a créé le Comité National de Protection de l'Environnement comme elle a promulgué la loi 06-06 portant orientations de la Ville Durable en 2006 juste après la signature de la Convention de Barcelone en 2005 relative à la Stratégie Méditerranéenne de Développement Durable. Un prix mondial, sur la qualité du dispositif sur l'Environnement lui a été décerné en 2007. Le Schéma National d'Aménagement du Territoire SNAT Horizon 2030 a été adopté par voie réglementaire "la loi N° 10-02 en juin 2010 portant approbation du Schéma National d'Aménagement du Territoire". Le point intéressant de cette loi c'est le devoir de son actualisation tous les 5 ans et sa projection horizon 2030.

A savoir, la constitution algérienne dans sa version 2016, a couvert un très large spectre de dispositions onusiennes et Objectifs de Développement Durable (ODD). Ainsi, à l'occasion de la révision de la constitution, ce cadre législatif pourrait être renforcé.

Une analyse des points forts et des faiblesses du dispositif législatif Algérien cadrant le développement durable est présenté dans l'étude du Professeur K. Guenachi (page 17 du document joint à ce rapport). En l'état actuel, l'Algérie a plus besoin de traduire en actions concrètes ses dispositions réglementaires existantes que d'aller vers d'autres dispositions. Deux lois cadres extrêmement riches gagneraient en efficacité si l'on s'attelait à régler les questions relatives aux textes d'application d'abord qui en représentent les principales faiblesses.

Le moment est plus que propice pour appeler au changement des comportements à l'échelle individuelle et collective pour réintroduire les valeurs de références universelles dès la crèche. Cela permettra d'assurer la durabilité des bonnes pratiques et de réaliser les objectifs fixés par les Orientations des Nations Unies dans le Cadre de l'Action de Sendai 2015-2030, des 17 Objectifs de Développement Durable, de l'Agenda 2030 et 2063. Le changement des mentalités, des comportements et la capitalisation des pratiques sociales en renouant avec les valeurs de l'islam partagées par 98 % de la population algérienne est un chantier urgent.

4. La crise sanitaire : comment s'en sortir ?

(Extrait des contributions du CRASC et de l'ATRSS).

La pandémie de Covid-19 a entraîné une des plus grandes crises économiques et sociales qu'a connue le monde depuis la dépression de 1929. Seulement, ces crises ne sont pas le résultat de dysfonctionnements dans le domaine économique ou financier mais le résultat d'une crise sanitaire mondiale sans précédent et qui avait tendance à se répandre rapidement dans toutes les nations de ce monde. Aucun pays, aucun état n'était préparé à cette situation, les conséquences sanitaires ont été effroyables au regard de la population touchée par cette infection ; près de **5.000.000** de personnes touchées et plus de **328.405** décès arrêté à la date du 20 mai 2020.

Le 30 janvier 2020, le Directeur général de l'OMS a d'ailleurs qualifié la flambée du nouveau coronavirus (2019-nCoV) d'urgence de santé publique de portée internationale.

4.1 Le Système de santé :

Pour faire face à cette situation ou aucun protocole médical n'est établi définitivement et dans l'attente d'un vaccin, les seules mesures sanitaires possibles pour ralentir la propagation de cette maladie sont le confinement de la population accompagnée de mesures de distanciation des personnes dans les espaces publics. Cette situation a mis l'économie du pays dans une récession sans pareille et a mis en avant les insuffisances et les dysfonctionnements du système de santé en particulier dans sa gouvernance.

L'épidémie a mis en évidence le rôle primordial de l'Etat dans le domaine de la santé. Elle a remis en question la notion souvent galvaudée de l'Etat providence/population assistée, et remis en avant la place de l'Etat en tant qu'acteur principal et fondamental dans la protection des populations et de la nation. Le secteur public avec ses différentes structures de santé a été mobilisé. Il se révèle comme unique instrument de santé

publique en temps de crise. Cet état de fait traduit la problématique de la santé comme bien commun, à l'instar de l'éducation ou la sécurité.

A la lumière de cette crise et des enseignements tirés à partir des projets en santé menés au CRASC, portant sur la santé environnementale et l'équité en santé, trois grands axes apparaissent comme majeurs dans la réparation des effets du Covid-19, tout autant que la prévention d'une autre épidémie. Il s'agit de la promotion de la santé, la réforme du système de santé et la formation médicale.

Notons qu'aujourd'hui, la conjoncture est propice à la prise de conscience générale. Il est urgent de renforcer l'État social et d'engager un programme national de promotion de la santé en interconnexion avec l'ensemble des secteurs, tous pleinement mobilisés pour construire des réponses globales et intersectorielles, en interaction avec la population.

Des approches innovantes sont donc nécessaires pour compenser les effets de la crise. Dans le système éducatif, il y a lieu de rattraper les déperditions scolaires et de mettre en œuvre des formations professionnelles qualifiantes. La réforme du système éducatif devrait produire des citoyens actifs, conscients de leur rôle dans la société, formés à l'éducation en santé et acteurs de leur propre santé, gage de sécurité. L'épidémie a démontré que les attitudes et comportements des populations sont au cœur de la capacité de rupture de la chaîne de transmission.

Il y a lieu aussi de renforcer le rôle du SAMU social et des DASS, au profit des personnes isolées, des sans-abris et autres groupes défavorisés, afin de leur apporter soins et assistance.

Concernant les femmes, des mesures particulières devraient être mises en œuvre pour renforcer l'éducation des filles et améliorer l'accès des femmes à l'emploi, ainsi que leur protection contre les violences et les emplois précaires.

La promotion des loisirs contribue pour sa part à la bonne santé, et l'utilisation des espaces récréatifs extérieurs est un facteur important de satisfaction sociale et de santé physique et mentale. A ce titre, la gestion des espaces récréatifs extérieurs mérite une analyse adaptée aux besoins de la population.

De façon plus globale, la prise en compte de l'environnement dans le cadre d'un programme de développement durable est fondamentale pour la protection de la santé. Bien que disposant de nombreuses ressources et capacités, le système national de santé, épuisé par ses propres dysfonctionnements, a été davantage affaibli par cette épidémie.

Paradoxalement, cette crise reste la meilleure opportunité pour redéfinir le système de santé et le projet sanitaire en Algérie. Il s'agit d'optimiser le fonctionnement des ressources existantes pour évoluer vers un système de santé plus équitable, au service des plus démunis et ayant pour objectif de résorber ses inégalités territoriales.

Dans cette révision, la priorité doit revenir au modèle préventif pour réduire les maladies évitables et baisser l'impact de la médecine curative moins rentable, tout en donnant une priorité à l'anticipation des épidémies et leur prise en charge.

Parallèlement, le système d'information en santé doit être révisé et renforcé. Il permettrait d'établir une cartographie continue du profil épidémiologique des maladies et des risques en santé, et serait mis à la disposition de tous les acteurs socio-économiques.

De même, en instaurant des règles de l'économie de santé dans la gestion des établissements et des programmes de santé, il serait possible d'évaluer les performances des actions entreprises ainsi que des acteurs soumis alors à l'obligation de reddition des comptes.

La réforme du système de sécurité sociale est aussi impérative. L'amélioration de la couverture universelle requiert l'intégration de l'ensemble des couches sociales. Ce système de solidarité nationale est le plus adapté pour équilibrer la couverture des dépenses de santé et autres risques financiers, en faveur des plus démunis.

La révision du système de santé ne peut que s'accompagner d'une révision de la formation médicale. Comme dans les années 70, une plus grande orientation de santé publique doit trouver sa place dans la formation médicale, à côté d'un enseignement clinique fortement soutenu par la pratique. Les stages dans les unités de soins de base permettraient de rapprocher les jeunes médecins, du contexte de vie des citoyens et d'accorder plus de place aux questions des déterminants sociaux de la santé, l'éducation pour la santé, la communication et les sciences sociales.

A l'issue de leur formation, les jeunes médecins peuvent être aussi accompagnés par leurs aînés, dans des programmes de socialisation afin de faciliter leur immersion dans le champ de l'activité sanitaire.

La crise de Covid-19 confirme que la santé renvoie à un champ large de déterminants sociaux et économiques : système de santé, logements et urbanisme, éducation, alimentation, emploi, environnement, cadre de vie, etc... Elle met en lumière l'importance du service public pour garantir l'égalité d'accès à tous.

4.2 La recherche scientifique au secours de la crise sanitaire :

Le développement de la recherche en santé dans les différentes disciplines, notamment en sciences sociales, est également un atout à mettre à profit, comme outils d'analyse et d'aide à la décision dans le domaine de la gestion et de la prise en charge des problèmes inhérents au secteur de la santé.

Différentes initiatives ont vu le jour dans différents secteurs pour soutenir cette lutte contre la propagation du Covid-19, l'université algérienne y joue un rôle essentiel. Ainsi, dans le domaine de la recherche scientifique, on citera l'apport de l'Agence Thématique de la Recherche en Sciences de la Santé (ATRSS) et du Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle (CRASC) qui ont lancé un certain nombre de projets de recherche.

La DGRSDT en collaboration avec l'ATRSS et les structures de recherche sous tutelle, ont initié une contribution collective à l'effort national de lutte contre la pandémie Covid-19 qui met la communauté des chercheurs au défi d'élaborer et de trouver des solutions innovantes. Au moment où les pays du monde entier élaborent des plans et des

instruments financiers pour soutenir l'innovation, l'ATRSS doit également affecter des fonds à la recherche et à l'innovation en riposte à la pandémie.

L'ATRSS a exhorté les équipes de recherche à envisager de soutenir la production locale de certains produits médicaux indispensables, de développer des outils de diagnostic, des vaccins, et des thérapies en vue du contrôle des maladies, pour limiter et contenir la propagation du Covid-19 aux niveaux national, régional et continental.

Cette initiative permettra d'aider et de soutenir au mieux nos équipes de recherche à tester de nouveaux traitements, de comprendre la maladie, d'améliorer l'organisation des soins et le suivi des patients,...

L'ATRSS a appelé à un dialogue transversal, transdisciplinaire et trans-sectoriel en ligne sur ce sujet.

La pandémie actuelle du Covid-19 nous a rappelé le rôle crucial et de premier plan que joue la recherche scientifique, pour apporter des réponses aux menaces et aux défis qui prévalent. La crise du Covid-19 a également ancré le rôle de la recherche scientifique en tant que moteur de la prise de décisions fondées sur des données probantes. Dans ce contexte de défis planétaires et socio-économiques pressants, des solutions durables et innovantes exigent une communauté scientifique efficace, transparente et dynamique, non seulement issue de scientifiques, mais aussi de l'ensemble de la société.

L'ATRSS diffusera bientôt la liste des projets soumis dans le cadre de l'appel à compétences nationales lancé le 10 mars 2020.

D'une manière générale et suite aux actions innovatrices ayant été engendrée par la crise Covid-19, un projet de conception puis d'implémentation de solutions techniques, médicales ou encore biomédicales, par la création d'une plate-forme de management de la connaissance serait souhaitable.

Cela permettra de répertorier toutes les initiatives universitaires ou individuelles et de renforcer les dynamiques d'échange et de combinaison de connaissances au sein d'un cluster ou un incubateur. Un tel projet permettra de réaliser l'objectif de la visibilité technologique et du savoir-faire scientifique clairement exprimé par les différents acteurs afin de savoir qui fait quoi et d'améliorer leurs relations partenariales qui progressivement évoluera vers un objectif de lisibilité du territoire, tout aussi nécessaire à la mise en œuvre de coopérations fructueuses, notamment en Recherche et Développement.

4.3 Le Dé confinement :

Les mesures prises à ce jour ont permis de contenir cette pandémie de telle façon à ce que les capacités de notre système de santé ne soient pas dépassées, cependant une fois cette première vague de la contagion contenue et maîtrisée, il va falloir organiser le déconfinement et mettre en place de nouvelles conditions de circulation des populations et de relation dans les espaces de travail en particulier. Il faudra trouver un compromis entre la nécessaire reprise du travail et de l'activité éducative par la mise en place de règles, de guides et ou de protocoles sanitaires pour aller à l'après pandémie et éviter un retour brusque de la maladie.

4.4 Quelle stratégie pour le Dé confinement des universités : (Contribution de l'ATRSS).

Pour assurer le dé confinement, il faut bien fixer les enjeux pour comprendre le sens des actions à mettre en place. Les universités algériennes doivent préparer étape par étape le dé confinement. Si les étudiants ne reviendront pas sur les campus avant la rentrée de septembre 2020, les universités vont s'ouvrir aux personnels ainsi qu'aux doctorants. Des plans de reprise d'activité sont donc en réflexion, établissement par établissement pour répondre aux réalités de terrain.

Dans le cadre de la stratégie de dé confinement, l'ouverture des structures doit être progressive et dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

L'Agence Thématique de Recherche en Sciences de la Santé (ATRSS) nous a exposé et schématisé les modalités pratiques de réouverture et de fonctionnement des établissements sous tutelle du MESRS après la période de confinement dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. Le but étant de reprendre une activité sans pour autant déclencher une nouvelle vague de contagions. Un retour sur site par étape. S'il existe un cadre national, il n'y aura pas d'organisation uniforme sur l'ensemble du territoire pour les universités. Les dispositions vont se faire université par université, voire cycle par cycle, ou laboratoire par laboratoire. Il n'y a pas de réponse unique parce que les réalités sont bien différentes.

Pour un retour sur site, l'ATRSS se base sur le plan sanitaire déterminé par l'Etat (plan de préparation et de riposte à la menace de l'infection coronavirus), qui sera décliné localement par les établissements. Ce qui est sûr, c'est que ce retour "à la normale se fera sur le moyen et long terme", nous nous focalisons à ce jour sur la période du début du dé confinement. Une période durant laquelle personnels et doctorants feront leur retour sur les campus. L'ATRSS et la CRUO réfléchissent déjà à la rentrée de septembre 2020, et au retour des étudiants, mais tout se fait par étape.

Le principal enjeu concerne le contexte sanitaire et la capacité à gérer les consignes sanitaires pour préserver la santé des doctorants et des personnels ATS qui rejoindront les campus. Cette préoccupation fondamentale va guider l'ensemble de nos actions.

Mais, en parallèle, les universités devront maintenir la **continuité pédagogique** mise en place pour les étudiants qui ne rentreront pas avant septembre 2020. Ce retour est particulièrement complexe parce qu'il faut travailler sur des établissements dont les contraintes sont différentes et qui peuvent même avoir des différences entre composantes, laboratoires ou sites. Au même moment il y a des contraintes externes sur lesquelles nous n'avons pas de pouvoir de décision. Par exemple, la reprise des transports aura un impact sur la capacité des équipes à venir sur site, l'ouverture des universités algériennes aura un impact sur la possibilité des personnels à faire ou non garder leurs enfants,...

Le plan de reprise concerne ce qui a trait à la fin de l'année en cours. La question de la rentrée universitaire 2020-2021 et de ses conditions sera posée ultérieurement et notamment en fonction des critères d'évolution de la pandémie.

Le Dé confinement à l'Université est tributaire de plusieurs facteurs :

- La situation épidémiologique et les décisions prises par les hautes autorités.
- Des autres secteurs indispensables à la reprise comme et par ordre d'importance les transports, la restauration et l'hébergement.

Malgré la mise à disposition de ces moyens, cette reprise ne peut être identique à travers l'ensemble du pays. Les wilayas à faible morbidité devraient être les premières à opérer le dé confinement. La reprise d'activité doit se faire établissement par établissement voire cycle par cycle. De ceux à faible effectif vers les plus importants en termes de densité estudiantine et enseignante.

Les questions qui se posent :

- Comment doit-on procéder pour réussir un dé confinement sécurisé ?
- Avec quelle stratégie ?
- A quel moment ?
- Avec quels moyens ?
- Dans quel contexte ?
- Pour l'ensemble de la population algérienne et particulièrement pour les deux millions d'étudiants ?

Cette stratégie sera ajustée en fonction des risques encourus dans les zones atteintes que l'on peut subdiviser en : **Zone à faible risque ; Zone à risque moyen et Zone à risque élevée.**

Une nouvelle organisation s'impose, en tenant compte du bouleversement imposé par cette pandémie, redistribution des tâches, redéploiement du personnel, adaptation des infrastructures et espaces aux changements, ainsi que le réaménagement des horaires d'enseignement et de travail. Autant d'éléments qui nécessitent une réelle organisation qui prendra en considération plusieurs paramètres internes et externes en milieu universitaire.

Toutes les suggestions sont tributaires de la situation épidémiologique et de la discipline de tous. Le retour à l'université n'est toutefois valable que si les **conditions de sécurité sanitaire** sont remplies. Un **protocole sanitaire national** adapté aux réalités locales de chaque établissement doit permettre de rassurer les étudiants, le personnel enseignant et les administratifs, face à un virus qui a déjà causé **la mort de plus 568 personnes** à ce jour, selon le bilan officiel publié le 20 mai 2020.

L'absolu nécessité de la souplesse locale pour que chaque établissement puisse régler ses flux d'étudiants en fonction des réalités locales. La réouverture des universités uniquement dans les Wilayas où la circulation du virus est suffisamment maîtrisée. Le retour à l'université doit être très progressif, pointant "des cours qui alternent".

La commission d'experts scientifiques de l'ATRSS préconise les recommandations suivantes :

- Un dé confinement partiel et progressif dans le temps et dans l'espace (population générale puis estudiantine).

- Toutes les démarches de déconfinement doivent respecter un protocole bien défini.
- Lever le confinement et le couvre-feu sanitaire (**moment crucial et décisif**) dépendra de l'évolution de la situation épidémiologique et du comportement sociétal vis à vis de la circulation du virus.
- Restaurer le transport en commun progressivement en fonction des zones et des risques.
- Instaurer des plans de circulation à sens unique quel que soit le lieu d'activité (y-compris l'université).
- Réduire la densité d'occupation (rapport surfaces/personnes) des lieux publics ou universitaires.
- Respecter les mesures de distanciation physique et sociale.
- Porter des masques est le seul geste barrière efficace pour le moment.
- Adopter une hygiène des mains rigoureuse (lavage au savon / solution hydroalcoolique).

La mise en œuvre de ses recommandations nécessite une collaboration très étroite entre les services de l'université et les collectivités locales. Le protocole suggéré est composé d'un guide relatif aux établissements ainsi que de dispositifs d'affichage et de communication qui sont mis à la disposition de l'ensemble des parties prenantes. Chaque guide est constitué d'une présentation des principes généraux du protocole et de fiches exposant les mesures et les modalités de contrôle pour chacune des thématiques suivantes :

- Nettoyage/désinfection des locaux & Sanitaires ;
- Accueil des étudiants ;
- Salles de cours et amphis ;
- Pause-Récréation ;
- Gestion de la circulation des étudiants et des personnels ;
- Gestion de la cité universitaire ;
- Activités sportives et culturelles ;
- Cas suspect ou avéré.

Il repose sur cinq axes fondamentaux :

1. Le maintien de la distanciation physique ;
2. L'application des gestes barrière ;
3. La limitation du brassage des étudiants ;
4. Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels ;
5. La formation, l'information et la communication.

Les principales actions à mener afin de préparer la réouverture sont :

- Rédiger son schéma d'organisation intégrant les possibilités de transport universitaire.
- Rédiger et déployer son plan de communication.
- Présenter les consignes sanitaires, applicables aux étudiants et aux personnels enseignants et ATS.

- Définir un protocole de nettoyage et de désinfection et en assurer la fréquence définie (nettoyage approfondi une fois par jour à minima et désinfection régulière des surfaces et matériels fréquemment touchés).
- Dimensionner le nombre de produits, matériels et équipements nécessaires à l'application de la doctrine sanitaire (masques, solution hydro alcoolique, savon liquide, papier essuie-mains jetable, lingettes désinfectantes, produits de nettoyage et de désinfection, gants, etc.).
- Assurer le réapprovisionnement de ce matériel en fréquence et quantité adaptées.
- Définir les modalités de gestion de l'hébergement des étudiants dans les résidences universitaires et prendre les dispositions nécessaires avec les différentes parties prenantes.
- Assurer la disposition matérielle des salles de cours, amphis et des espaces de travail.
- Neutraliser les accès aux installations et matériels qui ne peuvent faire l'objet d'un protocole de désinfection.
- Définir un plan de circulation et assurer la signalétique correspondante.
- Prévoir et mettre en œuvre les éléments matériels et de communication pour faire appliquer les règles d'entrée et de sortie des étudiants et des personnels.

La contribution de l'ATRSS, jointe à ce rapport, contient un guide très précis sur les mesures barrières à respecter (leurs avantages et leurs limites) lors du déconfinement, à savoir : Le port de masque, la distanciation physique et sociale en milieu universitaire, l'hygiène des mains et des espaces universitaires.

On y trouve également un protocole sanitaire national à suivre par toutes les composantes de la communauté universitaire :

- **Le rôle des étudiants :**

Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre se rendre à l'université en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19. Les étudiants sont invités à **prendre leur température avant le départ pour l'établissement**. En cas de symptôme ou de fièvre (37.8°C ou plus), l'étudiant ne doit pas se rendre à l'établissement.

- **Le Maintien de la distanciation physique :**

Le Respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, afin d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes. Un principe à décliner dans tous les contextes et tous les espaces (arrivée et abords de l'université, Hall, couloirs, préau, restauration, sanitaires, etc.), échelonner les temps de pause ; éviter les regroupements de niveaux différents ; (...) les sorties et les rentrées des étudiants en respectant la distanciation physique entre chacun des étudiants (une matérialisation pourra être envisagée).

Avant la rentrée universitaire des étudiants, les salles de cours ou les amphis doivent être organisés de manière à respecter une distance d'au moins un mètre entre les tables et entre les tables et le bureau du ou des professeurs (soit environ 4 m² par étudiants, à l'exception de ceux placés, dans la configuration de la salle de cours, contre un mur, une

fenêtre, une bibliothèque, etc.). À titre d'exemple, en plaçant des étudiants le long des murs, une salle de 50 m² doit permettre d'accueillir environ 16 étudiants.

Identifier les flux d'entrée et de sortie en les dissociant dans le cas où la configuration des locaux le permet. Si la configuration de l'établissement ne le permet pas, il doit être défini un sens prioritaire de passage pour assurer la distanciation physique. Il pourra évoluer au cours de la journée. Maintenir la distanciation physique dans la file d'entrée par tous moyens possibles (panneaux, marquage au sol, barrières, etc.). Privilégier l'entrée par plusieurs accès pour diviser le volume du flux. Assurer une signalétique facile à comprendre et visible (panneaux, fléchages, etc.).

- **Le lavage des mains :**

Pendant au moins 30 secondes, avec un séchage soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire. À défaut, l'utilisation d'une solution hydro alcoolique peut être envisagée. Le lavage des mains doit être réalisé, a minima à l'arrivée dans l'université ; avant de rentrer en salle de cours, notamment après les pauses ; avant et après chaque repas ; avant d'aller aux toilettes et après y être allé ; après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ; le soir avant de rentrer chez soi, et dès l'arrivée au domicile.

- **Le Port du masque :**

Pour les personnels, les autorités sanitaires recommandent le port du masque anti-projection, également appelé masque "grand public" de catégorie 1, qui sera mis à la disposition des agents en contact direct avec les étudiants par l'établissement ou le ministère, à raison de deux masques par jour de présence dans les universités. Par ailleurs, le port d'un masque "grand public" est obligatoire dans toutes les situations où les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées (ex : circulation au sein de la salle de cours ou de l'université ; pendant la pause...). Il est recommandé dans toutes les autres situations. Il appartient à chaque employeur, et notamment aux collectivités territoriales, de fournir en masques ses personnels en contact direct avec les étudiants ainsi que les personnels d'entretien et de restauration. Le port du masque grand public est obligatoire dans toutes les situations où le respect des règles de distanciation risque de ne pas être respecté. L'avis du médecin référent de l'établissement déterminera les conditions du port du masque pour les étudiants présentant des pathologies.

Pour les étudiants, ils se dotent chacun en masques de même qualité que ceux mis à la disposition des enseignants (masques grand public de catégorie 1) et qui peuvent l'utiliser à bon escient.

- **La Restauration :**

En cas de restauration à la cantine ou au réfectoire, concevoir l'organisation des temps de restauration et d'accès de manière à limiter au maximum les files d'attente et les croisements de groupes d'étudiants dans les couloirs. Le respect des mesures physiques de distanciation s'applique dans tous les contextes et tous les espaces « les temps de passage, la circulation, la distribution des repas ». La gestion des matériels collectifs (plateaux, couverts, brocs d'eau...) est adaptée pour limiter les contacts.

En cas d'impossibilité de restauration dans les lieux habituels dans le respect des prescriptions précédentes, la restauration pourra avoir lieu sous forme de coffrets-plateaux ou de paniers repas, dans le respect des règles d'hygiène et du respect de la chaîne du froid.

Des mesures d'hygiène strictes sont alors préconisées, parmi lesquelles : Adapter la distribution d'eau, des repas et des couverts pour limiter les contacts. Proscrire l'utilisation de « micro-ondes » collectifs.

- **Les Pauses et récréations :**

Il faudra éviter les croisements de classes et les étudiants, ainsi que les contacts entre étudiants en général, via la mise en place de ces différentes consignes :

- Echelonner les temps de pauses ;
- Eviter les regroupements de niveaux différents ;
- Adapter et réduire les temps de pause en fonction de l'effectif présent ;
- Port du masque pour tous ;
- Veiller au respect des gestes barrière et de la distanciation physique dans les jeux extérieurs ;
- Proscrire les jeux de contact et de ballon et tout ce qui implique des échanges d'objets, ainsi que les structures de jeux dont les surfaces de contact ne peuvent pas être désinfectées.

Parmi les autres consignes données pour la pause - récréation, on trouve la possibilité de les organiser en intérieur, et la nécessité d'organiser un lavage des mains spécifique (En cas de conditions climatiques inadaptées, et sans possibilité d'avoir un espace extérieur abrité permettant la distanciation physique, organiser les pauses-récréations en intérieur en favorisant un autre espace que celui de la classe). Dans ce cas, ventiler l'espace dédié préalablement et après la pause - récréation ; Organiser le lavage des mains (eau et savon avec séchage soigneux de préférence avec une serviette en papier jetable sinon à l'air libre ou l'utilisation d'une solution hydro alcoolique peut être envisagée).

- **Le Matériel scolaire :**

Les échanges, crayons,... doivent être évités ou accompagnés de modalités de désinfection après chaque utilisation. Le transfert d'objets ou de matériels entre le domicile et l'université doit être limité au strict nécessaire.

- **La Ventilation des salles de cours et autres locaux :**

Avant l'arrivée des étudiants, assurer l'aération par une ouverture des fenêtres pendant 15 minutes (pour les bâtiments avec une ventilation naturelle), durant les pauses-récréations, pendant la pause repas et en fin de journée. Veiller à l'absence d'échange d'objets personnels ; et à ce que les matériels pédagogiques aient été préalablement désinfectés ou isolés à l'air libre plusieurs jours.

Pour les locaux équipés d'une ventilation mécanique, son bon fonctionnement est contrôlé.

- **En complément du protocole de nettoyage quotidien :**

Lorsque des groupes d'étudiants différents se succèdent dans les salles d'enseignements spécifiques, un nettoyage approfondi des tables, chaises, équipements et matériels en contact avec les étudiants est réalisé entre chaque groupe, si possible à l'aide de lingettes désinfectantes.

- **La Limitation du brassage des étudiants :**

La stabilité des salles de cours et des groupes d'étudiants contribue à la limitation du brassage. (...) L'objectif est de limiter les croisements entre étudiants de classes différentes ou de niveaux différents. (...)

L'arrivée et le départ de l'université peuvent être étalés dans le temps, en fonction du nombre d'étudiants accueillis par salle et des personnels présents. Ce fonctionnement est conditionné à une étude préalable des possibilités d'adaptation du transport universitaire, y compris celui des étudiants en situation de handicap.

Les interours et la circulation hors temps de classe dans les bâtiments : les déplacements des étudiants devront être limités au strict nécessaire, organisés et encadrés. Il est recommandé également de privilégier le déplacement des professeurs plutôt que celui des étudiants et donc d'attribuer une salle à un groupe ou une section (en dehors des salles spécialisées) ; en cas de difficulté d'organisation, **les récréations** peuvent être remplacées par des temps de pause en classe à la fin du cours.

- **Information et communication avec les étudiants :**

Le jour de la rentrée universitaire, les étudiants doivent bénéficier d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrières dont l'hygiène des mains. Celle-ci doit être adaptée aux étudiants (création graphique, vidéo explicative, représentation de la distance d'un mètre, etc.). Cette sensibilisation est répétée autant que nécessaire, pour que la mise en œuvre de ces prescriptions devienne un rituel. Le MESRS pensera à fournir des kits de communication adaptés à cet effet.

Le personnel médical de l'ESRS apporte également son appui à ces actions de sensibilisation.

- **Les Cas suspects de Covid-19 :**

Il s'agit d'identifier la pièce dédiée à l'accueil des cas suspects de Covid-19 et la munir de masques et d'un point de lavage des mains. En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un étudiant (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.), la conduite à tenir consiste en :

- ✓ **L'Isolement immédiat de l'étudiant** avec un masque dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrières.
- ✓ **L'Appel sans délai des secours en cas de signes de gravité** pour qu'ils viennent chercher l'étudiant en respectant les gestes barrières.
- ✓ **Le Rappel par le responsable de l'établissement de la procédure** à suivre par les personnels à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'étudiant le cas

échéant. Un appui du médecin ou de l'infirmier de l'ESRS pourra être sollicité pour assurer cette démarche de prise en charge.

- ✓ **Le Nettoyage approfondi de la pièce** où a été isolée la personne, après un temps de latence de quelques heures.

- **Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels :**

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus. Il revient à chaque établissement, de l'organiser selon les principes développés ci-après. Il est important de distinguer le nettoyage simple du nettoyage approfondi comprenant une désinfection des locaux et du matériel permettant de supprimer les virus, notamment au niveau des zones de contact manuel.

Si les lieux n'ont pas été fréquentés dans les 5 derniers jours, le protocole habituel de nettoyage suffit. Aucune mesure spécifique de désinfection n'est nécessaire. Il est seulement recommandé de bien aérer les locaux.

Si les lieux ont été fréquentés dans les 5 derniers jours, même partiellement, par précaution, un nettoyage habituel et une désinfection doivent avoir lieu comme décrit ci-après avant la rentrée des personnels et des étudiants. Pour la désinfection, la plupart des désinfectants ménagers courants sont efficaces selon les autorités sanitaires s'ils respectent la norme de virucide.

- **La formation, l'information et la communication :**

La direction de l'établissement avec l'appui des services sanitaires, établit un plan de communication détaillé à destination des cibles ci-après. Il est nécessaire de sensibiliser et d'impliquer les étudiants, et les membres du personnel à la responsabilité de chacun dans la limitation de la propagation du virus.

Le personnel : les enseignants ainsi que tous les autres personnels sont formés par tous moyens aux gestes barrière, aux règles de distanciation physique et au port du masque pour eux-mêmes et pour les étudiants dont ils ont la charge le cas échéant. Cette formation s'appuie notamment sur les prescriptions du guide, notamment celles figurant dans les fiches thématiques. Cette formation doit être adaptée et réalisée dans toute la mesure du possible, avant la reprise des cours. Le personnel médical de l'ESRS apporte son appui à ces actions de formation.

Les étudiants : Le jour de la rentrée, les étudiants bénéficient d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrière dont l'hygiène des mains. Celle-ci est adaptée aux étudiants (création graphique, vidéo explicative, chanson, représentation de la distance d'un mètre,). Cette sensibilisation est répétée autant que nécessaire, pour que la mise en œuvre de ces prescriptions devienne un rituel.

Le MESRS fournit des kits de communication adaptés à cet effet. Le personnel médical de l'ESRS apporte également son appui à ces actions de sensibilisation. Une attention particulière doit être apportée aux étudiants en situation de handicap pour leur permettre, de réaliser les gestes barrière et de distanciation par une pédagogie, des supports ou le cas échéant un accompagnement adapté.

Chaque étudiant bénéficie de séances d'éducation à la santé, adaptées, concernant les différentes sortes de microbes (dont les virus), leur transmission, les moyens de prévention efficaces.

Celles-ci permettent la prise de conscience et la connaissance d'une information exacte. Un site internet validé par le ministère, devra proposer des ressources qui peuvent être utilisées pour favoriser l'appropriation des réflexes en matière d'hygiène. Il doit être accessible par un lien connu de tous.

5. L'après Pandémie sur le plan social :

Pour ce rapport et particulièrement pour les dimensions socio-économiques nous avons reçu, de la part du CRASC, quelques réflexions et surtout quelques propositions de sujet de recherche et d'études sur les différents impacts de la pandémie sur notre société. Nous présentons dans ce paragraphe des résumés des thématiques de ces propositions.

5.1 La qualité de l'emploi : quelles mesures pour quelles résolutions ? (Extrait du rapport du CRASC).

L'objet de cette étude est d'analyser les effets de la crise sanitaire sur l'emploi. En effet, la question de l'emploi est devenue d'une actualité brûlante, à l'échelle mondiale avec la panne économique provoquée par la pandémie Covid-19. L'effet direct des confinements imposés par les pays affectés ont mis au chômage la quasi-totalité des travailleurs dans l'économie informelle. Cet arrêt brutal de l'emploi a aussi affecté les travailleurs dans le secteur moderne, notamment pour les travailleurs journaliers et les CDD, avec une incidence directe ou indirecte, sur la rémunération.

5.2 L'économie sociale et le volontariat dans l'Algérie de l'après Covid-19 : (Extrait du rapport du CRASC).

La pandémie du virus Covid-19 qui touche actuellement presque la totalité des pays du monde, continue d'avoir de graves effets sanitaires et économiques. En Algérie, le ralentissement de l'économie nationale conjugué aux mesures de confinement partiel appliquées à toutes les wilayas pour freiner la propagation de la pandémie, ont davantage exposé à la précarité les couches sociales les plus vulnérables. Sur ce point, l'étude permet de discuter deux idées relatives à l'amélioration du niveau de vie des couches sociales vulnérables : l'économie sociale et solidaire et le volontariat.

5.3 Le transport collectif dans la deuxième grande ville algérienne Oran : (Extrait du rapport du CRASC).

La question des transports collectifs est d'une importance capitale en milieu urbain dense. L'offre de transport collectif, relevant d'une mission de service public, permet la prise en charge des mobilités des citadines et citadins dans l'accomplissement de leurs déplacements pour les nombreux motifs qui les font circuler et se déplacer dans la ville afin de profiter des ressources que la ville leur offre : travail, études, achats, loisirs, soins, visites familiales et amicales, affaires administratives,... Tout dysfonctionnement de ce service introduit des perturbations au sein des sociétés dans leur rapport à l'espace urbain et à ses différentes composantes, rendant ainsi l'accès aux ressources de la ville très problématique. Dans cette réflexion à la fois synthétique et voulue très succincte,

nous souhaitons attirer l'attention des Pouvoirs Publics sur la situation des Transports Collectifs en milieu urbain dense que nous examinerons selon trois (03) périodes distinctes : avant la pandémie, durant les mesures de confinement et les problèmes que soulèvent la reprise des transports en situation prochaine de déconfinement.

5.4 La période post- Covid-19 au miroir de l'expression de la citoyenneté : propositions pour une recherche : (Extrait du rapport du CRASC).

La pandémie coronavirus Covid-19 et ses conséquences sur le pays, notamment avec la mise en œuvre du confinement de sa population et la chute importante de l'activité socio-économique qui en résulte, ne peuvent qu'interpeler les sciences sociales.

Ceci surtout dans un contexte déjà marqué par l'ampleur et la durée d'un mouvement social engendré depuis février 2019 par le Hirak et l'effondrement durable du cours mondial des prix des hydrocarbures, principale ressource du pays et qui va crescendo depuis quelques années (à partir de 2016). Les entrées pour appréhender le climat d'ensemble ainsi suscité peuvent être multiples, et celle qui fait référence à la demande et à l'expression de la citoyenneté et ses rapports structurels à l'État national en est une qu'on peut qualifier de majeure et elle est incontournable.

Le statut de citoyenneté constitue en effet une revendication pérenne de la société algérienne, depuis la période coloniale déjà et sans doute de manière encore plus marquée depuis l'accession du pays à la souveraineté nationale en juillet 1962, pour atteindre sans doute son paroxysme avec le déclenchement du « Hirak ».

L'épidémie déclenchée par le coronavirus, avec des exigences exceptionnelles imposées aux deux partenaires en présence-confrontation devrait constituer un moment à saisir par le chercheur pour l'appréhension de l'état de maturation du rapport critique entretenu à l'intérieur de ce couple constitutif à la fois contradictoire et indépassable dans les sociétés contemporaines. En effet, il n'y a pas d'État moderne sans expression citoyenne et pas de citoyenneté épanouie sans l'existence de m État moderne. Leur histoire est ainsi liée comme pour la conception d'enfants jumeaux.

Le statut de citoyenneté a ainsi permis d'asseoir l'État moderne en se constituant à travers un certain nombre d'étapes. Dont trois ont été salvatrices sur un plan universel (Pierre Birnbaum) : la plus ancienne recouvre une dimension "civile" en accordant à l'individu, un certain nombre de droits tels, ceux de la liberté de pensée, de parole, de croyance, de passer des contrats et de saisir la justice dont l'indépendance institutionnelle est reconnue en s'affirmant surtout à partir du XVIIIe siècle.

La suivante plus liée aux « droits civiques », est caractérisée par l'acquisition par les individus de droits politiques, tels celui de vote et d'éligibilité aux instances de décision à l'échelle locale et centrale. Elle s'affirme à partir du XIXème siècle.

La dernière touche enfin aux droits sociaux et aux questions de solidarité nationale. Elle s'affirme au XIXème siècle et tendrait à se généraliser après la seconde guerre mondiale. Ceci dit, la citoyenneté n'implique pas que des droits, mais aussi des devoirs inscrits dans les lois en vigueur. Un volontarisme dans ce domaine peut s'exprimer aussi au-delà du

devoir légal, et permettant de plus asseoir le civisme qui devient ainsi « une vertu d'utilité publique ». (Hélène Bellanger et autres).

En fait, il faudra pour appréhender cette question, avoir constamment à l'esprit la nécessaire articulation entre les catégories de « démocratie », « citoyenneté », « civisme », « civilité », cette dernière renvoyant aussi aux rapports privés formatés dans un cadre civilisationnel et culturel donné.

Il serait intéressant pour nous d'étudier le niveau de maturation et la trajectoire d'un pareil processus, la phase d'épidémie actuelle pouvant servir de révélateur et peut être même de catalyseur.

En particulier, la situation de confinement sanitaire obligatoire devrait faire l'objet d'une attention particulière. Ceci pourrait être abordé sous différents angles dont nous relèverons les suivants :

- le civisme vu du point de vue de la discipline sociale et de la façon dont seraient appréhendés et suivis ou pas les règles de distanciation sociale, de confinement et autres dispositions sanitaires.
- l'expression de formes de solidarité lorsqu'on elles existent, et ce à travers les pratiques individuelles ou associatives.
- l'aspect de conscientisation à travers le rôle joué par les médias et les réseaux sociaux, dans les échanges et le travail d'information mené en direction de et par la société elle-même.
- le contexte économique et les réponses apportées par l'État et la société : télétravail et autre travail à domicile, permanences professionnelles, commerces et livraisons à domicile,...
- le rôle joué par les pouvoirs publics et leurs capacités et moyens mis en œuvre pour gérer les situations de crise. Rome du secteur médical et de ce qu'on appelle "société civile" dans les dispositifs et mes solutions apportées aux questions de santé publique.
- L'impact de la mondialisation et réalité de la solidarité internationale.
- Les formes de sociabilité en période de confinement , notamment dans les comportements psychologiques et les rapports de civilité et d'incivilité pouvant aller jusqu'à la violence à l'intérieur des familles , dans le proche voisinage et de manière générale au sein de l'espace public.

On accordera une attention particulière aux conditions sociales d'existence : logement, dimension des familles, ressources matérielles et pauvreté ou aisance, spécificités culturelles, ... changements et évolution envisageables pour la période Post-Covid-19, dans les rapports sociaux et sociétaux, le travail, l'enfance, la jeunesse, les rapports entre les genres, la tolérance, le travail et autres...

Cette nomenclature pourrait bien sûr être critiquée et reformulée ou restructurée en fonction des disponibilités et des priorités à déterminer. La recherche supposera cependant la constitution de plusieurs équipes mais avec une certaine coordination pour assurer l'unité problématique du projet. Chacune des équipes qui seront constituées devra commencer par faire des relevés bibliographiques, proposer et affiner sa démarche

méthodologique et arrêter un plan de travail avec répartition judicieuse des tâches et agenda précis.

5.5 Approche spatiotemporelle du Covid-19 en Algérie : vers un suivi efficace et utile de la pandémie (contribution du Pr HADEID Mohamed, U-Oran2 et CRASC)

Le Covid-19 a touché le monde entier l'entraînant dans une crise économique et sociale de plus en plus inquiétante. Si les recherches épidémiologiques actuelles s'efforcent de trouver un vaccin efficace contre cette pandémie, d'autres disciplines peuvent contribuer à analyser ses effets sur les hommes et leur environnement. À ce titre, suivre la propagation du Covid-19 tout en essayant de l'analyser sur le plan spatial, représente une approche intéressante et utile afin de mieux observer l'évolution géographique de cette maladie. Il s'agit de voir comment se développe ce Covid-19 à travers le pays, quel est son taux d'évolution, quel est le rapport des cas détectés par rapport à la population, quel est le taux de létalité, taux de guérison...et ce, en s'appuyant sur des traitements cartographiques de la pandémie selon des échelles géographiques différentes (Ilot, commune, wilaya, région). Tout en utilisant les données fournies par le Ministère de la Santé, l'idée consiste à effectuer une lecture spatiale du développement du Covid-19 en Algérie afin de cerner les régions les plus touchées par cette épidémie, mais aussi d'analyser l'évolution spatiotemporelle de sa propagation. En s'appuyant sur les SIG (Systèmes d'information géographique), l'intérêt de ce type d'approche réside dans le fait qu'elle permet au Gouvernement de cibler ses interventions (confinement ou déconfinement, partiel ou total) d'une manière rapide et efficace pour chaque niveau de contamination selon chaque entité géographique ou administrative utilisée.

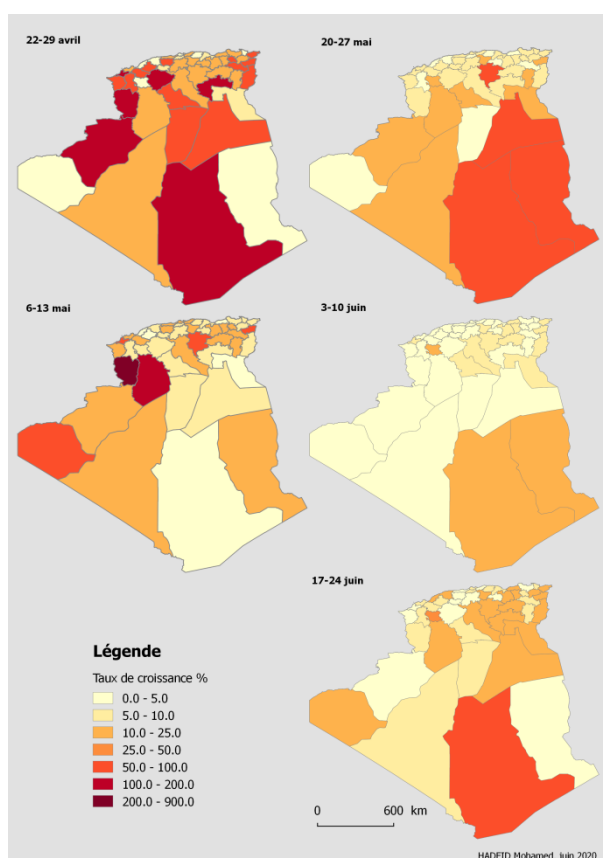


Figure 1. Taux d'évolution du Covid-19 par wilaya

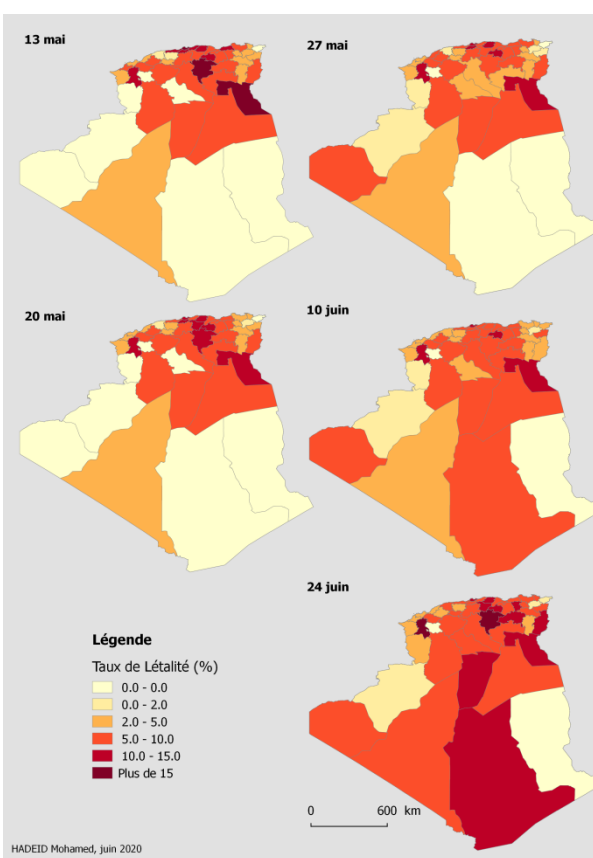


Figure 2. Taux de létalité par wilaya

6. La Religion et le post Covid-19

La religion a eu un rôle très positif dans la gestion du confinement. Les mesures prises par la plupart des pays islamiques concernant la fermeture des espaces religieux et le cantonnement des pratiques religieuses dans les domiciles et individuellement ont facilité l'acceptation par la population des autres mesures de confinement relatives à l'activité économique et aux moyens de transport.

Cette situation il faut le reconnaître a affecté durement une grande partie de la population. La mosquée au-delà de sa fonction originelle comme lieu de prière, est aussi un espace de régulation des relations sociales et économiques. Elle intervient souvent dans le règlement de conflits individuels et collectifs mais et surtout un lieu de solidarité et d'éducation sociale.

Dans la perspective de l'après Covid-19, il faudra sans doute approfondir cette fonction de régulation sociale en faisant de l'espace religieux un espace d'éducation à de nouvelles attitudes de l'individu dans la société. L'acceptation rapide des mesures de distanciation et de conditions sanitaires strictes passe aussi et surtout par la mosquée en tant que vecteur essentiel d'éducation à une nouvelle citoyenneté.

Enfin, pour aborder la question de la manière de construire et de penser la société de demain ayant pour objectif ultime le bien être durable de la population dans le respect de l'environnement, la religion devrait avoir un rôle essentiel dans la transmission des bonnes pratiques et attitudes.

Le prophète Mohammed a dit : **« Si un musulman plante un arbre ou ensemence un champ et qu'un être humain, un oiseau ou un animal mange de ce qu'ils auront produit, il sera récompensé comme s'il avait donné en charité, (Sahih al-Boukhari, Sahih Mouslim)» ou encore «Quiconque plante un arbre, il n'y a pas d'être humain ni de créature de Dieu qui ne mangera de ses fruits sans que celui qui l'a planté ne soit rétribué comme s'il avait donné en charité ». « Si le Jour de la Résurrection survient alors que l'un de vous tient en sa main une graine qu'il s'appretait à semer, qu'il la sème.»**

Le respect des objectifs de la charia islamique nous oblige à nous préparer à abandonner bon nombre de nos coutumes religieuses pour faire face à cette crise afin de préserver la continuité de notre vie quotidienne, qui il faut l'admettre, ne sera en aucune façon telle qu'elle était avant la propagation du virus. Les mesures sanitaires imposent le respect du confinement. Si nous sommes obligés de sortir ou si le confinement arrive à terme, nous devons inévitablement respecter l'éloignement social, porter des masques de façon continue, éviter les rassemblements et les rapprochements et à renoncer à certaines de nos libertés de mouvement, de célébration et d'accomplissement de certains cultes collectifs.

Ce sont toutes des jurisprudences qui doivent être traitées par les Muftis qui priorisent la préservation de nos vies par rapport à d'autres nécessités et qui ne se contentent pas des dispositions de la jurisprudence héritée sans souplesse ni diligence.

Il est imposé aux imams et aux prédicateurs de faire un double effort pour faire comprendre à la population que ces interprétations ne s'écartent pas de l'esprit de l'islam. Au contraire, il est exigé au simple citoyen d'adhérer à ces conseils et jugements, car ses prédécesseurs les compagnons du prophète, pendant la peste d'Ammües à l'ère du calife Umar ibn Al-Khattab, se sont conformés aux lois de la quarantaine approuvée par le prophète Mohammed, la paix et les bénédictions soient sur lui.

Nous pouvons être obligés de prier éloigner l'un de l'autre et de ne pas appliquer la Sunna qui nous oblige d'avoir « épaulement contre épaulement » lors des prières collectives afin de préserver la prière imposée du vendredi. Nous devons faire des priorités afin de préserver nos vies. La souplesse dans l'application des préceptes de la religion musulmane est certainement le meilleur moyen d'assurer la victoire dans cette bataille. Le prophète Mohammed, paix et bénédictions soient sur lui, optait toujours pour les solutions les moins contraignantes.

Cette prédisposition positive permet donc de traduire aisément dans le fait des mesures pour améliorer tous les aspects de la vie à savoir la santé, la nutrition, le bien-être psychologique et la spiritualité, dans l'intérêt de l'homme et le maintien de son bien-être, de même que pour le bien commun et l'amélioration des conditions de vie pour les futures générations. Tel que préconisé dans le coran ou encore annoncé dans les hadiths ci-dessus, le développement et la protection de l'environnement, en islam, vise le bien-être de tous les êtres vivants de la terre.

7. L'urbanisme écologique entre risques et incertitude :

(Extrait du rapport du CRASC).

Dans la phase actuelle de la pandémie Covid-19, la recherche scientifique est interpellée pour apporter des éclairages et donner du sens aux situations problématiques de ce fléau mondial. Les débats autour de cette crise sanitaire planétaire, la présente comme étant liée à certaines activités humaines ayant généré des déséquilibres des systèmes environnementaux. En l'occurrence les systèmes de santé en sont fragilisés et les inégalités sociales exacerbées. Elles impliquent les formes de dégradation des systèmes urbains dont il faut analyser les causes et définir les conséquences sur la société. En ces moments d'incertitude et de risque pour la santé, en quoi les réflexions menées à ce jour peuvent-elles être utiles à la recherche et à la société ? En d'autres termes, quelles recommandations peuvent-être formulées pour une mise à jour des études urbaines à l'interface des enjeux de santé ? Aussi et conformément à la mission de valorisation de la recherche du CRASC, la présente réflexion réagit aux événements observés à partir de mon champ de compétences. Elle apporte une brève contribution à la réflexion collective sur une situation de crise inédite et selon une vision qui nous invite à penser le monde autrement. Mes travaux sur les espaces verts en relation à la ville, m'ont amenée à comprendre leur évolution relative aux différents rôles qui leur sont assignés. Ils mettent en exergue les changements de paradigmes qui leur sont associés et les valeurs attribuées en fonction des différents enjeux de préservation des écosystèmes naturels. L'urbanisme écologique constitue en ce sens, un des domaines de recherche qu'il convient d'instituer

dans les programmes de recherche avec les exigences de pluridisciplinarité associant les sciences médicales, sociales et technologiques.

Globalement, les études récentes sur l'urbanisme favorable à la santé en général, mentionnent le paradigme écologique visant à mener des actions et mesures de prévention. Au chapitre des doctrines urbaines en l'occurrence l'urbanisme hygiéniste, les espaces verts s'inscrivent parmi les déterminants environnementaux des enjeux de santé (Gordon-Larsen et al. 2006 ; Saelens et al. 2003). Qualifiés de leviers urbanistiques, ils apparaissent parmi les hypothèses qui tentent de synthétiser le processus de la pandémie covid19. A la question « Que peut l'urbanisme contre les épidémies ?, il a été observé que ces fléaux sont souvent le résultat d'un déséquilibre environnemental (Anne Roué-Le-Gall, 2020)

Les aspects environnementaux englobent plusieurs domaines à large spectre thématique, conceptuel, disciplinaire... La recherche en Algérie dont il convient d'établir une base de données sous forme encyclopédique, se limite à certains aspects qui se déclinent en plusieurs domaines comme par exemple : - L'eau et l'hygiène : - l'écologie - le développement durable - les risques environnementaux - la santé et programmes d'action sanitaire, lutte contre les maladies - La réglementation impliquant les missions de la police de l'urbanisme et de l'environnement. - ... En ce sens, la recherche innovante sous diverses formes est une urgence notamment pour ce qui concerne la qualité et l'efficacité de la réactivité aux aléas. C'est le cas des pandémies, d'où la nécessaire vigilance aux signaux d'alerte afin d'anticiper et de structurer les interventions dans le cadre spécifique de l'espace socio-urbain. Pour autant, et pour une efficacité de la recherche en la matière, l'analyse des programmes existants reste à faire en vue de mettre en évidence les lacunes à combler, définir les priorités et mettre en place les actions spécifiques à la recherche sur les questions de l'urbanisme écologique en lien avec la santé au sens large. Dans cette perspective diverses problématiques liées à l'environnement précédemment abordées par le CRASC, constituent un potentiel de connaissance et d'expérience qui pourraient servir la recherche en la matière selon des orientations pertinentes contextualisées. A titre indicatif, quelques projets :

- Risque environnement et impact santé, CRDI (Centre de Recherche pour le Développement International Canada)
- 1 Professeure à l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP), spécialiste en santé, environnement et urbanisme.
- La connaissance et la représentation du passé de la société algérienne, de son environnement géopolitique et civilisationnel - Les questions relatives à l'environnement, aux risques naturels, à la problématique de l'eau, à la santé des populations et à l'économie.
- Propagation urbaine et planification ouverte dans la ville d'El Bouni et ses banlieues : les effets sur l'homme et l'environnement
- Identifier, décrire et étudier les territoires émergents, à travers la géographie, la population, les fonctions urbaines, la mobilité...leur développement et les impacts sociaux, spatiaux et économiques sur l'environnement immédiat

- Le littoral oranais : Impacts du développement des infrastructures et des activités de loisirs sur l'environnement péri urbain et le comportement des usagers - Mise en valeur agricole et environnement dans l'écosystème oasien (Le cas du Touat à Adrar) - Programme scolaire d'éducation des enfants à l'environnement
- Si certains aspects de l'environnement ont été abordés par les différentes divisions du CRASC, celui de l'écologie est un domaine qui reste sous étudié. Aussi, la maîtrise des outils de lecture d'une ville permettra d'analyser et d'établir des diagnostics dans le sens d'un développement durable et écologique. Cela implique l'étude des phénomènes de concentration, centralisation/décentralisation, ségrégation, spécialisation, invasion, succession,... où les questions des climats (planétaire, politique, social,...), des formes de résilience et d'incertitude, sont au centre des problématiques urbaines. Si enfin, le Covid-19 est à considérer comme un avertissement, alors faut-il que les autres catastrophes naturelles aux conséquences non moins désastreuses : séisme, inondation, sécheresse, pollutions ... voire la guerre ?

épidémie, mais aussi d'analyser l'évolution spatiotemporelle de sa propagation. En s'appuyant sur les SIG (Systèmes d'information géographique), l'intérêt de ce type d'approche réside dans le fait qu'elle permet au Gouvernement de cibler ses interventions (confinement ou déconfinement, partiel ou total) d'une manière rapide et efficace pour chaque niveau de contamination selon chaque entité géographique ou administrative utilisée.

8. Le Numérique au service de l'après pandémie :

La politique du confinement pour ralentir rapidement l'évolution de la pandémie a affectée lourdement les services de l'éducation en général et de l'enseignement supérieur en particulier. C'est l'ensemble du processus éducatif, transmission et contrôle des connaissances qui s'est arrêté depuis maintenant près de deux mois. Afin de permettre au plus grand nombre d'étudiants de bénéficier de la continuité pédagogique il a été fait appel à la formation à distance c'est-à-dire en ligne par les outils du numérique. On a demandé du jour au lendemain aux enseignants de s'adapter rapidement à cette situation par la mise à disposition de leurs enseignements dans des plateformes numériques.

Il y a eu une mobilisation exceptionnelle du corps enseignant qui malgré quelques hésitations du début, ont déposés l'équivalent de deux tiers des enseignements. Malgré ces efforts, la question de la transmission réelle des connaissances aux étudiants reste posée. En effet les enquêtes et sondages effectués montre un impact très moyen de réactivité des apprenants. De nombreux problèmes se sont posés ; très peu d'étudiants disposaient de matériels informatiques et le débit des connexions était très instable, ce qui révèle dans la société une grande fracture numérique.

L'accès à internet est très laborieux surtout dans les zones rurales et les disparités sociales accentuent cette fracture. De la même manière cette situation a montré le sous dimensionnement des infrastructures installées dans les établissements de l'enseignement supérieur par rapport aux effectifs étudiants et enseignants.

L'encadrement pédagogique n'a pas été préparé à cette usage numérique au niveau de la pédagogie y compris pour les jeunes enseignants qui avaient reçus une formation mais

qui faute de pratique n'ont pas toujours été à la hauteur. Quant aux étudiants, il faut reconnaître la faiblesse des connaissances sur la maîtrise du numérique transmise par l'université, très peu d'étudiants peuvent avoir accès à des espaces numériques au moins deux heures par semaine durant leur scolarité.

Enfin, il faut noter l'absence d'un système global intégré de formation par le numérique au niveau national et souvent à l'intérieur des établissements ou les applications et autres logiciels viennent s'ajouter les unes aux autres sans trop de cohérence, ce qui ne constitue pas en soi un véritable projet de numérisation qui reste à faire.

C'est pourquoi on doit faire, de cette situation fructueuse en enseignements sur la place du numérique dans l'enseignement supérieur pour être appréhendée comme une opportunité pour faire un état des lieux sur l'usage du numérique dans la pédagogie et dans la gouvernance des établissements afin de mettre en place un projet de modernisation de l'enseignement supérieur par le numérique.

Conclusion

La pandémie du Covid19 qui s'est propagé à travers le monde ces six derniers mois ne relève pas uniquement de l'urgence sanitaire mais affecte l'ensemble de la société dans ses dimensions économiques, sociales et éducatives. Le programme des nations unies pour le développement (PNUD) considère qu'il s'agit là d'une crise systémique du développement humain, qui affecte déjà les dimensions économiques et sociales du développement de manière inédite. La réponse à cette situation doit donc se situer à trois niveaux : au niveau sanitaire, au niveau de la gestion et de la réponse à la crise et au niveau des impacts sociaux et économiques critiques.

Dans un premier temps, comme pour la plupart des pays, il s'agissait de ralentir la transmission du virus à travers des mesures de mise en quarantaine, de confinement et de distanciation sociale afin de donner du temps au système de santé pour faire face à la pandémie.

Cette phase d'endiguement qui a nécessité la mobilisation de toute la société a permis la limitation de la propagation du Covid-19 et d'amortir son impact potentiellement dévastateur sur les personnes et la société en générale. Ces mesures de santé publique ont en même temps eu un impact sur la vie économique et sociale qui a connu une paralysie quasi-totale qui a été amplifiée par les fragilités de notre système économique en particulier ; la dépendance à la rente pétrolière et l'importance de l'économie informelle. La responsabilité des pouvoirs publics pendant cette phase où il fallait arbitrer quotidiennement entre l'urgence sanitaire et l'urgence économique et sociale a été essentielle et a remis en avant l'importance de l'Etat dans la gestion des crises dans nos sociétés contemporaines.

Il apparait clairement aujourd'hui que nous sommes en phase de stabilisation de cette pandémie et toute la question est d'organiser la phase de reprise de l'activité économique et sociale dans un contexte de nécessaire maîtrise de la situation sanitaire pour éviter une relance de la propagation de la pandémie. Comme dans la première phase, les mesures qui seront prises sur les politiques de santé publique et sur les politiques économiques et sociales seront déterminantes pour reconstruire une société qui puisse assurer à sa population, un bien-être économique et social, durable et acceptable par tous.

Ce retour à une vie économique et sociale ne peut évidemment pas se remettre en place à l'identique, il va falloir repenser notre projet de société dans toutes ses dimensions et les contributions de la communauté universitaire à cette réflexion sur la situation post Covid-19 apporte souvent un état des lieux qui a mis en lumière certaines fragilités et vulnérabilités de notre société mais aussi des propositions sur les modalités d'un retour à la vie « active » qui seront très utiles. Au-delà des effets de la crise sur la situation sanitaire, économique et sociale, la plupart des contributions ont mis l'accent sur la nécessité de considérer cette crise comme une opportunité pour envisager la société de demain dans une perspective de développement durable ou l'éducation et le savoir aurait un rôle essentiel.

Dans ce contexte deux principes essentiels ont été mis en avant dans les débats organisés à distance avec certains contributeurs à savoir la question des capacités de bonne gouvernance et de la communication. Sur ce dernier sujet, Il semble bien qu'il a été noté une faiblesse dans la mesure où l'information qui était donnée à la population avait un caractère plutôt intellectuel et les statistiques retransmises sur le Covid-19 manquaient de réalisme et d'images chocs.

Enfin, pour finaliser ce rapport nous vous proposons cette recommandation du cadre global des nations-unies qui propose à ses membres une stratégie basée "**sur une réponse immédiate, reposant sur cinq piliers à savoir :**

- **Protéger les services et les systèmes de santé ;**
- **Protéger la sécurité sociale et autres services de base ;**
- **Protéger les emplois et les petites et moyennes entreprises, notamment les plus vulnérables ;**
- **Protéger la réponse macroéconomique et la collaboration multilatérale ;**
- **Protéger la cohésion sociale et la résilience communautaire".**

Rapport établi à Oran, le 22 juin 2020

Le Président de la CRUO
Pr. Abdelbaki BENZIANE



أ.د: عبد الباقي بن زيان
رئيس الندوة الجهوية
لجامعات المغرب

Références bibliographiques

Pour la rédaction de ce rapport nous avons eu recours aux contributions reçues de la part d'enseignant-chercheurs, figurant dans la liste ci-dessous, affiliés à des établissements universitaires et de recherche relevant de la CRUO.

Il faut également noter que les auteurs des différentes contributions ont eux-mêmes fait référence à d'autres textes, que nous n'avons pas cités, mais dont vous pouvez prendre connaissance dans les textes intégraux des contributions jointes à ce rapport final.

1. Université Oran 1 :

- Pr Abderrahmane LELLOU (Profil Sciences Economiques - CRUO).
- Pr Khadidja GUENACHI (Profil Sciences Technologiques et Sciences des Risques).
- Dr Belkheir TAHRI (Profil Sciences Islamiques).
- Dr Ahmed BAHRI (Profil Sciences Islamiques).
- Pr Houari TOUMI (Profil Pharmacie).
- Pr Nabil AOUFFEN (Profil Médecine).
- Pr Smaïn BALASKA (Profil Sciences Physiques - CRUO).
- Dr Arezki KAROUI (Profil Sciences Technologiques – CRUO).

2. Université Oran 2 :

- Dr Nassim BABA HAMED (Profil Sciences Juridiques).
- Dr Khalissa SEMAOUNE (Profil Sciences Economiques).
- Dr Tarik SALHI (Profil Sciences Economiques).

3. Université des Sciences et de la Technologie d'Oran (USTO) :

- Travail Collectif coordonné par Pr Amine Bouziane HAMOU (Profil Sciences Physiques, Recteur de l'USTO).

4. Université de Tlemcen :

- Pr Kebir BOUCHERIT (Profil Sciences de la Nature et de la Vie, Recteur de l'Université de Tlemcen).
- Pr Nassereddine BENTIFOUR (Profil Sciences Juridiques).
- Pr Kheireddine BENMECHERNEN (Profil Sciences Juridiques).
- Dr Abdessalmaid HAOULEF (Profil Sciences Juridiques).
- Dr Fethi OUAHIB (Profil Sciences Politiques).
- Pr Nassereddine BENDAOUED (profil Sciences Humaines et sociales).
- Pr Mohamed SAIDI (Profil Sciences Humaines et Sociales).
- Pr Arezki CHERKI (Profil Sciences Humaines et Sociales).
- Pr Rachida KALFAT ROSTANE (Profil Anthropologie-Philosophie).
- Pr Mounis BAKHADRA (Profil Philosophie).
- Dr Farid MARHOUM (Profil Sciences Sociales).
- Pr Laid FEKIH ((Profil Sciences Humaines et Sociales).
- Dr Reda BENTAMI (Profil Sciences Sociales).
- Dr Mohamed MELIANI (Profil Lettres Arabes).
- Dr Mohamed BELKENADIL (Profil Sciences Economiques).
- Pr. Wassila TABET AOUL LACHACHI (Profil Sciences Economiques).

- Pr Samir B. MALIKI (Profil Sciences Economiques).
- Pr Amal HASSAINE KAZI-TANI (Profil Sciences Economiques).
- Pr Rachid BOUHRAOUA (Profil Sciences de la Nature et de la Vie).
- Dr Rachid AZZI ((Profil Sciences de la Nature et de la Vie).
- Pr Anouar KHELIL (Profil Sciences de la Nature et de la Vie).
- Pr Driss HADOUCHE (Profil Sciences de la Nature et de la Vie).
- Dr Hakim HEBIB (Profil Sciences de la Terre et de l'Univers).
- Pr Zoheir ARRAR (Profil Sciences et Techniques).
- Pr Abdellatif BAGHLI (Profil Sciences et Techniques).
- Pr Bachir REDOUANE (Profil Sciences et Techniques, Vice-recteur de la Post-graduation et de la recherche scientifique).
- Pr Mohamed BENMOUNA (Profil Sciences et Techniques).

5. Université de Sidi-Bel-Abbès :

- Travail collectif coordonné par le Pr Mourad MEGHACHOU (Profil Génie Civil, Recteur de l'Université de Sidi Bel Abbes).

6. Université de Mostaganem :

- Travail collectif coordonné par le Pr Mostafa BELHAKEM (Recteur de l'Université de Mostaganem).

7. Université de Chlef :

- Travail collectif coordonné par le Pr Ali CHOUKRI (Recteur de l'Université de Chlef).

8. Université de Tiaret :

- Travail collectif coordonné par Pr Abdenbi MIMOUNI (Recteur de l'université de Tiaret).

9. Université de Saïda :

- Travail collectif coordonné par le Pr Fethallah Ouhbi TEBBOUNE (Recteur de l'Université de Saïda).

10. Centre Universitaire d'Aïn-Temouchent :

- Pr Mohamed RAMDANE (Profil Sciences Sociales).
- Dr Mohamed Fouzi KAMIDI (Profil Sciences Sociales).
- Dr Djillali BENEKROUF BLAHA (Profil Lettres Françaises).
- Pr Driss NAHARI (Profil Génie Mécanique).

11. Centre Universitaire de Tindouf :

- Travail collectif coordonné par le Dr Fatima YAHYAOUI (Profil Lettres Arabes, Directrice du Centre universitaire de Tindouf).

12. Centre Universitaire de Tissemsilt :

- Dr Djilali LAAGAB (Profil Sciences Economiques).
- Dr Noureddine KERROUCHE (Profil Sciences Economiques).
- Dr Mokhtar LAALALI (Profil Sciences Economiques).

- Pr Abdelkader DAHDOUH (Profil Archéologie, Directeur du Centre Universitaire de Tissemsilt).

13. Centre Universitaire de Relizane :

- Travail Collectif coordonné par le Dr Abed BOUADI (Profil Sciences et Techniques, Directeur du Centre universitaire de Relizane).

14. Centre Universitaire d'El Bayadh :

- Travail Collectif coordonné par le Dr MAHI (Profil Sciences Physiques, Directeur du Centre universitaire d'El Bayadh).

15. Ecole Supérieure d'Informatique de Sidi Bel Abbès :

- Travail Collectif coordonné par le Pr Mohamed BENSLIMANE (Profil Informatique, Directeur de l'ESI-SBA).

16. Ecole Normale Supérieure de Mostaganem :

- Travail Collectif coordonné par le Pr Abdelkader MAZARI (Profil Littérature Arabe, Directeur de l'ENS-Mostaganem).

17. Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle (CRASC) :

- Dr Djilali ELMESTARI (Profil Socio-anthropologue, Directeur du CRASC).
- Dr Soraya MOULOUDI, (Profil Socio-anthropologue, Directrice adjointe/CRASC).
- Pr Leila HOUTI (Profil Sciences Médicales, Université Oran 1/CRASC).
- Dr Yamina RAHOU (Profil Sciences Sociales, Université Oran 1/CRASC).
- Pr Mahmoud ARIBA (Profil Sciences Humaines et Sociales, Université Oran 2/CRASC).
- Pr N. GUENDOZ-BENAMAR (Sciences de l'éducation, ENS d'Oran/CRASC) : Contribution collective de l'équipe de recherche.
- Pr Muzette SAIB (Profil Sciences Sociales, directeur de recherche au CREAD).
- Pr Sid-Ahmed SOUIAH (Profil Urbanisme – Aménagement du territoire, Université Oran 2/CRASC).
- Pr Rachid NOURINE (Profil Informatique, INTTIC/CRASC).
- Dr Nejwa BAKHTI (Profil Sciences Humaines et Sociales, Université Oran 2/CRASC).
- Dr Abderrahim HAFIANE (Profil Architecture-Urbanisme, U-Annaba/CRASC).
- Pr Tarik GHODBANI (Profil Géographe, Université Oran 2/CRASC).
- Dr Nouredine MIHOUBI (Chercheur permanent au CRASC).
- Dr Khedidja MOKKADEM, (Profil Psychologie, chercheuse permanente, CRASC).
- Pr. Hassan REMAOUN, (Profil Sciences Sociales, CRASC) : Contribution collective de l'équipe de recherche.
- Dr Ammara BEKKOUCHE, (Profil Architecte, chercheuse CRASC)
- Pr Mohamed Benguerna, (Profil sociologue, CREAD/CRASC)
- Pr HADEID Mohamed (Profil Géographe, Univ-Oran2, CRASC)

18. Agence Thématique de Recherche en Sciences de la Santé (ATRSS) :

- Pr Nabil AOUFFEN (Profil Sciences Médicales, Université Oran 1, Directeur de l'ATRSS).